

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 6)..... 1 ^{er} 75	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7)..... 7 ⁵⁰
RECLAMES de 1 ^{er} col. en 7)..... 3 50	CHRONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7)..... 11

Bureau du journal, 4, rue de Choiseul.
AGENCE HAVAS, périodiste du Grand-Théâtre.
AGENCE HAVAS, 2, place de la Bourne.
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICATION, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

ABONNEMENTS

GIRONDE et les départements limitrophes et après : Bordeaux, Périgueux, Bayonne, La Rochelle, La Gironde.....	3 mois	6 mois	Un an
Autres départements et Colonies.....	6 ⁵⁰	11 ⁵⁰	22 ⁵⁰
Etranger (Union postale).....	9	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.....	2 25		

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Choiseul.
TÉLÉPHONE : De 8 h à 20 heures, n^o 82.
De 20 h à 5 heures, n^o 82.

PARIS, 8, boulevard des Capucines
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 inter.

La Campagne de Roumanie

Paris, 16 octobre. — L'offensive austro-allemande contre la Roumanie se développe tout le long de la frontière roumano-hongroise sur un front qui mesure environ 600 kilomètres à vol d'oiseau. Dans toutes les régions de ce front, il y a des combats, mais des combats isolés les uns des autres par des montagnes. Dans l'ensemble, le spectacle est compliqué et obscur. Tâchons de l'éclaircir en distinguant les scènes capitales des épisodes accessoires.

La frontière roumaine, vue de Hongrie, a la forme d'un angle rentrant. L'un des côtés de cet angle s'allonge vers le nord : c'est la frontière roumaine de Moldavie. L'autre côté s'allonge vers l'ouest : c'est la frontière roumaine de Valachie. Le sommet de l'angle est constitué entre la vallée de la Putna et celle de la Bodza par un massif montagneux et boisé long d'une quarantaine de kilomètres, large d'autant, et dépassant fréquemment 1.300 mètres d'altitude. Cet obstacle coupe en deux parties le théâtre des opérations : d'un côté se trouve le théâtre de Moldavie, où l'ennemi essaie d'avancer de l'ouest vers l'est, tandis que de l'autre côté se trouve le théâtre de Valachie où l'ennemi essaie d'avancer du nord vers le sud.

Sur chacun de ces deux théâtres, les opérations importantes sont ramassées dans un espace assez restreint : elles se font des deux côtés du massif montagneux qui forme le sommet de l'angle. Cela s'explique par diverses raisons : économie de temps, économie d'effets, enfin des buts principaux que vise l'offensive ennemie.

trouveraient cernées de toutes parts. Du col de Bodza où attaque l'armée Falkenhayn jusqu'à Silistrie où l'armée Mackensen commande le Danube, la distance à vol d'oiseau n'atteint pas 200 kilomètres. C'est cet isthme que l'ennemi cherche à couper.

Ainsi, les principales opérations des deux fronts, valaque et moldave, se déroulent au voisinage du massif qui les sépare. Maintenant, quel est celui des deux fronts qui présente la plus grande importance ?

Sur le front moldave, une pression énergique de l'ennemi s'exerce dans trois vallées réparties sur une distance d'environ cinquante kilomètres : au nord, la vallée du Trotus; au milieu, celle de l'Uzu, au sud, celle de l'Oltuz, ces derniers affluents du Trotus. Toutes les trois sont pourvues de bonnes routes, et celle du Trotus renferme même un chemin de fer. Si l'ennemi parvenait à les descendre, il traiterait dans la région assez accidentée encore de Tirgulocna. De là, il menacerait la voie ferrée qui longe le Sereth et qui est l'un des deux liens entre l'extrême nord du front roumain et Bucarest. Aller plus loin vers l'est, serait hasardeux pour l'ennemi, car le Sereth forme un fossé marécageux d'environ trois kilomètres de large. Il serait plus indiqué de marcher vers le sud en couvrant son flanc gauche par les marécages du Sereth.

L'opération de Moldavie apparaît donc comme une manœuvre d'aile, destinée à faciliter l'opération de Valachie. C'est celle-ci qui est l'entreprise capitale.



Economie de temps. L'ennemi sait que des renforts russes viennent au secours de la Roumanie. Il concentre ses efforts pour porter plus vite un coup décisif.

Economie d'effets. A supposer que le général von Falkenhayn dispose de dix à douze divisions, ainsi qu'on le prétend à Bucarest, il ne peut pas envahir à la fois toute la Roumanie, comme les Roumains — qui avaient une grande supériorité numérique — ont envahi au début de septembre toute la Transylvanie. Il le peut d'autant moins que la proportion des troupes allemandes est très faible dans son armée : elle ne paraît guère dépasser quinze pour cent.

Position des buts principaux. Les objectifs de l'ennemi sont évidemment :

1^o En premier lieu, les riches gisements de pétrole qui s'échelonnent le long de la vallée de la Prahova et des vallées voisines à peu de distance de la frontière (Campina, l'un des centres pétroliers, n'est qu'à 49 kilomètres de la station frontière de Prédéal).

2^o En second lieu, l'encerclement de Bucarest, c'est-à-dire la manœuvre qui permettrait à l'armée Falkenhayn, descendant des montagnes, de tendre la main à l'armée Mackensen, laquelle tenterait de franchir le Danube. Si le coup réussissait, Bucarest et toute la riche plaine de Valachie avec ses immenses moissons, se

Elle a pour axe la vallée de la Prahova, où passe le chemin de fer Brasso-Prédéal-Bucarest. Mais en même temps, l'ennemi cherche à s'infiltrer dans toutes les vallées latérales, afin d'aller saisir les têtes de ligne des autres chemins de fer roumains qui se dirigent vers le sud : ses attaques s'étendent depuis la vallée de la Dimbovitza, qui coule trente kilomètres à l'ouest de la Prahova jusqu'à la vallée de la Bodza, qui coule cinquante kilomètres à l'est.

Faisons, pour finir, deux remarques que suggère la carte :

1^o Toute l'offensive ennemie, actuellement, a pour base l'embranchement de Brasso et la haute vallée de l'Aluta, rivière qui coule sur le revers hongrois des Carpathes.

2^o Les colonnes du général von Falkenhayn, si elles parviennent à la plaine de Valachie, y déboucheront suivant des directions divergentes, comme les branches d'un éventail.

Ces deux simples réflexions indiquent que la situation n'est pas sans ressources pour des chefs capables de garder imperturbablement leur sang-froid parmi les pires embarras d'une retraite. Tel est le cas du général Berthelot.

Jean HERBETTE.



M. GINITCHKI, chef de la musique de la garde royale serbe, qui vient de donner avec tant de succès une série de concerts à Bordeaux.

Photo PANAJOU.

La Photo de Cambronne

Le général Cambronne est très à la mode. Parce qu'il a été un héros, d'abord, et surtout parce qu'il a déposé du sublime dans l'histoire, comme l'a dit Hugo. Les revues ont pieusement recueilli son héritage, et il n'est pas un auteur de music-hall qui se respecte pour se refuser le placement de la réplique fameuse au bon endroit.

L'effet est immédiat, garanti sur facture. Des gens qui trouveraient fâcheux que la conversation de leurs familiers fût enduite de ce vocable le reçoivent en pleine figure avec des rires reconnaissants. Un mot, un seul, a fait le plus pur de l'actualité et sa popularité balance avec son mot unique celle de Napoléon lui-même, qui en a fait de plus long, sinon de plus beaux. On ne s'étonnera donc pas qu'un admirateur du général fort-en-gueule ait été transporté d'allégresse en découvrant une photographie de son idole...

Le monsieur a été fortement houpillé. Ah!... non! lui a-t-on répondu dans le ton indiqué. Daguerre est mort en 1851 : il n'a pu fixer les traits de Cambronne. Un spécialiste est intervenu dans la querelle, M. L. Raucoule, et il a versé au débat la déclaration suivante. Le procédé pratique de la photographie a été annoncé à l'Académie des sciences par Arago le 9 janvier 1839. Le 30 juillet de la même année, le procédé de Daguerre a été acheté par l'Etat et rendu public.

L'invention avait fait grand bruit, on s'en doute. Il n'est pas impossible que Cambronne, mort trois ans plus tard, ait fait faire son daguerrétype, et que des reproductions courent çà et là, dans les boîtes des bouquinistes, ou dans ces vieux albums de famille où les célébrités de l'histoire et les parents inconnus voisinent dans une intimité savoureuse.

Les suppositions ne valent rien jamais. a dit un poète français qui ne doit pas sa célébrité à ce vers. Cependant, on peut admettre celle-là sans violer les règles sévères de la critique historique. Soyons fiers de posséder l'image authentique de l'homme dont la parole a eu tant d'échos. Regardons cette bouche d'où s'échappa, comme un obus de la gueule d'un canon, une foudroyante riposte à l'ennemi, riposte plus noble qu'un gaz asphyxiant en dépit de la qualité de la matière!

Mais gardons-nous des exagérations. Et prions le cinéma de ne pas abuser de la photo de Cambronne pour nous montrer le général prononçant son « discours » à Waterloo...

P. B.

EN SERBIE

L'Étrange Prophétie de Tarabitch

« Et le temps viendra où les vivants, passant près des cimetières, diront : Levez-vous, les morts, cédez-nous vos tombeaux. »

Pendant les plus mauvais jours de la retraite de l'armée serbe, alors que traquée, sans vivres et sans vêtements, elle marchait à travers les rudes montagnes de l'Albanie, on pouvait entendre tous les hommes dire : « La voilà donc, la période terrible pour notre patrie prédite par Tarabitch. »

Et vraiment, la fameuse prophétie de Tarabitch, de Cremna, se confirmait tous les jours davantage...

Dans le pittoresque village de Cremna, en vieille Serbie, tout près de la frontière bosniaque, vivait, il y a une soixantaine d'années, un homme, un paysan, simple, sans instruction, mystique et rêveur, qui s'appelait Tarabitch. Il avait des allures bizarres et originales, et tout le monde le regardait comme un fou.

Seul le pope du village, Zahar Zaharitch, prêtre de grande conscience et aimé de toute sa paroisse, avait de la considération pour l'illuminé Tarabitch, et l'écoutait avec intérêt.

A plusieurs reprises, il fut si vivement impressionné par ses étranges révélations, et elles lui parurent intéresser à un si haut degré l'avenir de son pays, qu'il les a consignées par écrit, au fur et à mesure qu'il les entendait.

Le bruit de ces prédictions s'était répandu dans toute la Serbie, jusqu'à la cour, mais sans grande créance. Ce ne fut que lorsque certaines prophéties se réalisèrent qu'elles frappèrent l'esprit du public, au point de devenir presque paroles d'évangile.

L'une des premières en date et qui devait, par sa mise en scène dramatique et sa confirmation immédiate, asseoir sa notoriété, fut celle de la mort tragique de Michel Obrenovitch, prince régnant de Serbie en 1860.

Le 29 mai de cette année-là, Tarabitch était allé à Oujizé, chef-lieu du département. Il se promenait sur la grande place, lorsque, tout d'un coup, il se précipita par terre en criant : « Sauvez notre prince, on veut le tuer, on l'assassine, il est mort ! » Arrêté et amené devant le préfet, il persista dans ses dires. Quelques heures après, un courrier officiel de Belgrade annonçait effectivement l'assassinat du prince Michel.

J'avais moi-même suivi le mouvement de la foule : incrédule au début, puis intéressé, enfin croyant.

D'autant plus que, par un hasard providentiel, j'avais fait la connaissance d'un petit-fils du prêtre Zaharitch, et il m'avait raconté par le menu et avec beaucoup de précision les fameuses prophéties qu'il avait lui-même lues dans les tablettes de son grand-père et dont j'avais si souvent entendu parler.

Les voici, les plus importantes du moins, dans leur ordre chronologique. Nous verrons ensuite comment elles se sont toutes

réalisées, sauf la dernière, dont l'échéance, je le souhaite ardemment, ne tardera pas à arriver :

Le roi Milan sera expulsé.
Les Obrenovitch seront destitués par une révolution et remplacés par les Kara-georgevitch.

La Serbie sera prospère pendant dix ans, mais une guerre très courte et victorieuse aura lieu.

Peu après, une autre guerre courte et sanglante.

Encore peu de temps après, il y aura une troisième guerre, pendant laquelle la Serbie sera attaquée par les ennemis du Nord; elle se défendra avec acharnement mais elle sera écrasée, et un temps viendra où les vivants, passant près des cimetières, diront : « Levez-vous, les morts! cédez-nous vos tombeaux. » Mais le sacré de la patrie ne sera pas longtemps foulé; la Serbie sera libérée après des batailles acharnées; elle sera plus grande et plus prospère que jamais elle ne l'a été dans son histoire, et un temps viendra où les vivants, passant près des cimetières crieront : « Levez-vous les morts! sortez de vos tombeaux, pour que vous voyiez notre patrie grande et heureuse comme vous ne l'avez jamais vue. »

Toutes ces prédictions se sont réalisées. Une seule ne l'est pas encore : la libération du sol serbe. Elle est commencée; nos vaillantes armées talonnent l'ennemi et reconquériront pas à pas notre pays. Bientôt la prophétie que Tarabitch, inspiré par son amour de la patrie et aussi par une prescience extraordinaire, a lancée de son petit village de Cremna, en vieille Serbie, il y a plus d'un demi-siècle, se trouvera confirmée comme toutes les autres, et alors les vivants, passant près des cimetières, auront le droit de dire, comme lui : « Levez-vous, les morts! sortez de vos tombeaux. Ce n'est pas en vain qu'a coulé votre sang et celui de vos fils sur la terre chérie de nos ancêtres. La patrie serbe est reconquise; elle est plus grande, plus belle et plus prospère qu'elle ne l'a jamais été : admirez-la. »

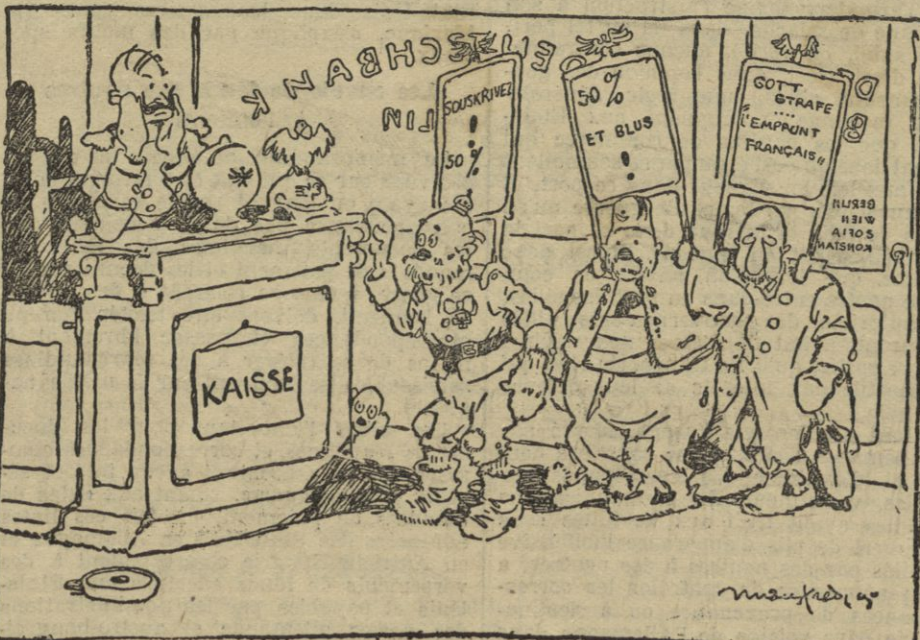
P. DJERITCH.

Création d'une Ligue navale

A la suite d'une conférence organisée à Marseille par le Comité de secours aux marins mobilisés qui est l'œuvre commune des corporations maritimes et qui a reçu l'appui des armateurs marseillais, un comité d'initiative s'est créé à Paris pour former une Ligue navale dans le but exclusif de préparer la reconstitution d'une vraie flotte marchande.

Le comité d'initiative, qui comprenait des représentants de tous les ports et de toutes les organisations maritimes, a été présenté à M. le Président du conseil, à M. l'amiral Lacaze et à M. Nail, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, qui ont donné aux organisateurs de la Ligue navale l'assurance du plein concours gouvernemental.

L'EMPRUNT CHEZ EUX ET CHEZ NOUS



LE KAISER, à ses alliés. — Oul, oul... Résultat excellent!... magnifique!... kolossal!... Mais ce n'est pas la peine de le raconter partout, puisque la France fera mieux que ça... Dessin inédit de Manfredini.

Réponse des Alliés au Memorandum américain sur la Correspondance postale

Réfutation des Objections américaines

Paris, 17 octobre. — L'Amérique avait remis le 24 mai 1916 aux gouvernements alliés un long mémorandum élevant diverses objections de droit sur certaines formalités en usage, concernant les correspondances postales transatlantiques des neutres. Les alliés viennent de remettre au gouvernement américain une réplique circonstanciée à ces objections, dont on trouvera ci-après une analyse et les principaux passages.

Cette Note a été remise mardi dernier au département d'Etat. Elle a été publiée en Amérique hier. Le sentiment public avait été préparé, depuis une quinzaine de jours, par des articles de presse et par les interviews qu'avait accordées lord Robert Cecil aux correspondants américains à Londres.

Le droit de visite en mer des correspondances postales neutres

Ce document constate tout d'abord que les gouvernements alliés sont d'accord avec le gouvernement américain sur les points suivants : la convention d'union postale est étrangère aux questions posées ; les colis postaux sont soumis au même régime de contrôle que les marchandises ; la possibilité de visiter la correspondance postale privée, pour y découvrir des articles de contrebande, ou, si elle est transportée sur des navires ennemis, des articles de propriété ennemie.

Débarquement des correspondances

Il est clair, dit le document, que cette visite, qui comporte nécessairement l'ouverture des plis, afin de vérifier leur contenu, ne saurait être faite à bord sans entraîner une grande confusion, sans entraîner de graves retards pour les courriers, les passagers et les cargaisons, et sans causer, pour les plis transmis, des erreurs, des pertes ou tout au moins de grands risques d'égarement. C'est la raison pour laquelle les alliés font procéder au débarquement des sacs postaux et à leur envoi dans les centres pourvus du personnel et du matériel nécessaires à des manipulations promptes et régulières. En tout ceci, les gouvernements alliés n'ont pas en vue d'autre but que de restreindre, autant qu'il leur est possible, les inconvénients pouvant résulter, pour les correspondances neutres inoffensives et pour les pays neutres, de l'exercice légitime de leurs droits de belligérants vis-à-vis des correspondances hostiles.

Le gouvernement des Etats-Unis et les gouvernements alliés sont d'accord sur les principes, mais le premier a exprimé sur l'application certaines divergences de vues et certaines critiques. Tout d'abord, les Etats-Unis prétendent que les alliés détournent de gré ou de force les navires neutres vers leurs ports pour y saisir et confisquer la correspondance, et qu'il n'y a aucune distinction à faire entre la saisie ainsi faite et la saisie des correspondances en haute mer. Sur ce point, les gouvernements alliés font connaître tout d'abord qu'ils ont toujours traité comme la correspondance trouvée sur un navire neutre en haute mer celle trouvée sur un navire neutre obligatoirement détourné vers un port allié.

La visite des navires neutres entrés volontairement dans les ports alliés

Quant aux navires qui, de leur plein gré, touchent dans les ports alliés, il importe de remarquer qu'il s'agit bien pour eux d'une escale volontaire. En touchant dans un port allié, le capitaine agit, non pas sur une injonction quelconque des autorités alliées, mais uniquement en exécution des instructions de son armateur. Ces instructions ne sont pas davantage imposées à celui-ci. En considération de certains avantages que lui procure l'escale faite dans un port allié et dont il a la pleine liberté d'assurer ou de refuser le bénéfice, l'armateur donne l'instruction à son capitaine de relâcher dans tel ou tel port, il ne subit, en vérité, aucune contrainte. En droit, c'est, dans l'opinion des gouvernements alliés, une règle généralement reconnue, notamment aux Etats-Unis, que les navires de commerce qui entrent dans un port étranger se soumettent ainsi aux lois en vigueur dans ce port, et ceci aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix et lorsque dans ce port la loi martiale est en vigueur. Il est donc légitime que lorsqu'un navire de commerce neutre entre dans un port des alliés, les autorités des gouvernements alliés s'assurent, avant de donner aux navires la libre sortie, qu'il ne transporte rien qui soit hostile aux intérêts de leur défense nationale.

Il faut ajouter que l'usage adopté par les Allemands d'abuser des courriers neutres et d'expédier des correspondances hostiles, voire même des communications officielles ayant trait aux hostilités sous le couvert de plis d'apparence inoffensive expédiés par des neutres à des neutres, a rendu nécessaire de contrôler les correspondances de provenance ou à destination de mêmes conditions que les correspondances de provenance ou à destination de l'Allemagne elle-même. Mais il va de soi que la correspondance de neutre à neutre qui ne couvre pas de semblables abus n'a pas été inquiétée.

La question de la Convention de La Haye de 1907

En second lieu, les Etats-Unis prétendent que la pratique des alliés serait contraire à la Convention de La Haye de 1907 et à la pratique antérieure, les alliés observant tout d'abord que cette conférence se réfère seulement aux correspondances trouvées en mer, non à celles trouvées à bord des navires dans les ports ; que, d'autre part, elle n'a pas été signée, ratifiée par six puissances belligérantes (Bulgarie, Italie, Monténégro, Russie, Serbie, Turquie). Ainsi, sa valeur légale est douteuse. Néanmoins, les alliés s'inspirent des intentions manifestées dans le préambule de cette Convention et qui sont de protéger le commerce pacifique et inoffensif. Ils consentent à observer cette Convention, raisonnablement interprétée, bien qu'ils n'y soient pas tenus, et en se réservant de l'écarter s'ils y étaient contraints par les fraudes de l'ennemi. Il est difficile de voir dans la pratique antérieure l'interdiction aux belligérants du droit de contrôler, et, le cas échéant, de saisir et confisquer la correspondance, droit qu'ils ont à l'égard de tout transport.

Les indications militaires postales utiles à l'ennemi

En haute mer, d'après le droit international, c'est aux belligérants qu'il appartient de rechercher et d'empêcher les transports ou autres actes par lesquels des navires neutres peuvent prêter leur concours et leur assistance aux opérations hostiles de l'ennemi. Or, comme on l'a fait depuis longtemps remarquer, quelques lignes d'une lettre portée à l'ennemi peuvent être aussi utiles ou même plus utiles à ses opérations de guerre qu'une cargaison d'armes et de munitions. L'assistance rendue en pareil cas par le navire qui transporte une semblable lettre est aussi dangereuse pour l'autre belligérant que l'assistance résultant du transport de la cargaison militaire. En fait, l'expérience a, au cours de la présente guerre, démontré la vérité de cette observation. Des actes hostiles ont échoué, qui avaient été projetés dans des correspondances ; des complots dangereux, que l'ennemi n'épargne même pas aux pays neutres, ont été déjoués dans des correspondances et déjoués. Enfin, les destinataires de certaines lettres que les alliés avaient cru devoir respecter, ont témoigné d'une satisfaction dont le caractère hostile ne laissait aucun doute sur la portée de ces lettres.

Le rapport adopté par la Conférence de La Haye à l'appui de la convention laisse peu de doutes sur la pratique antérieure en pareille matière : la saisie, l'ouverture des sacs, le dépouillement, au besoin la confiscation, dans tous les cas le retard ou même la perte, sont le sort ordinairement réservé aux sacs de dépêches voyageant sur mer en temps de guerre (2^e conférence de la paix, actes et documents). Le gouvernement allemand n'a pas seulement visité, mais détruit en haute mer les sacs de dépêches transportés par des paquebots postaux.

Simple comparaison

Les gouvernements alliés ne pensent pas que l'habitude criminelle de couler les navires, les passagers et le chargement, ou d'abandonner en haute mer les personnes qui survivent à un tel sinistre soit, aux yeux du gouvernement des Etats-Unis, une justification de la destruction des sacs postaux se trouvant à bord, et il ne paraît pas utile d'établir une comparaison entre ces procédés allemands de destruction et les actes des alliés tendant à la surveillance et au contrôle des correspondances ennemies. La pratique des alliés n'est pas en opposition avec celle de la Russie et du Japon. Elle ne l'est pas davantage avec la pratique française de 1870. Pendant la guerre sud-africaine, la Grande-Bretagne exerça aussi un contrôle sur les correspondances destinées à l'ennemi. En 1863, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis semblait n'admettre que l'acheminement des correspondances dont le caractère inoffensif avait été reconnu. Le libre passage accordé par les Etats-Unis dans leur guerre contre le Mexique, s'explique par des motifs spéciaux.

Les envois de fonds des neutres à l'ennemi

Le mémorandum américain a exposé ses vues sur ce qui doit être reconnu comme correspondant à n'ayant pas le caractère de correspondance postale. Il considère que les documents maritimes, les listes de mandats de paiement et les documents de ce genre, même se référant à des envois de l'ennemi, doivent être traités comme correspondances et passer librement à moins de se référer à des marchandises saisissables se trouvant sur le même navire.

Les alliés l'admettent pour les documents maritimes et correspondances commerciales ne présentant aucun intérêt sérieux pour la guerre. Quant aux listes de mandats de paiement, en fait ces listes adressées des Etats-Unis en Allemagne et en Autriche-Hongrie correspondent à des versements de fonds effectués aux Etats-Unis et payables par les administrations des postes allemande et austro-hongroise. Ces listes font connaître à ces administrations les sommes qui ont été versées et qu'elles ont en conséquence à payer aux destinataires. Pratiquement, ce paiement est à la disposition de ceux-ci et leur est effectué directement dès que ces listes

sont arrivées et sans que le mandat individuel soit parvenu entre les mains de l'intéressé. Ces listes sont ainsi, en réalité, de véritables mandats de paiement transmis en bloc en faveur de plusieurs destinataires. Rien dans l'opinion des gouvernements alliés ne paraît justifier une liberté donnée au pays ennemi de recevoir ainsi des fonds destinés à alimenter pour autant sa puissance de résistance financière.

Conclusions

Les gouvernements alliés font leurs efforts sincères pour éviter que l'exercice de leurs droits de belligérants n'empêche sur l'exercice légitime des droits du commerce neutre inoffensif. Mais ils considèrent qu'il est de leur droit de belligérants d'exercer en haute mer le contrôle que le droit international leur reconnaît pour s'opposer à tout transport destiné à assister leur ennemi dans la conduite de la guerre et à soutenir sa résistance. Le droit des Etats-Unis, en tant que puissance neutre, ne saurait dans leur opinion comporter la protection donnée par le gouvernement fédéral en faveur d'expéditions, d'envois de correspondances ou de communications, sous quelque forme que ce soit, ayant un caractère d'hostilité directe ou indirecte, et que les particuliers américains ne peuvent effectuer qu'à leurs risques et périls personnels. C'est le principe même qui a été expressément rappelé par le président des Etats-Unis dans ses proclamations de neutralité.

Aussi bien, dans le cas où quelques abus, fautes ou erreurs graves commis par les autorités alliées chargées de la visite des courriers postaux seraient révélées aux gouvernements de France et de Grande-Bretagne, ceux-ci sont disposés, comme ils l'ont toujours été, à en régler la responsabilité, conformément aux principes de droit et de justice auxquels il n'a jamais été et il n'est pas dans leur intention de se dérober.

Ce que pense le Président Wilson

Washington, 17 octobre. — Le président Wilson ne voulant poser aucune question internationale avant les élections, le département d'Etat n'enverra plus de notes au sujet de la détention des courriers et des listes noires.

Le gouvernement des Etats-Unis est prêt à concéder au gouvernement britannique le droit d'empêcher les courriers de parvenir en Allemagne, mais il considère la détention des courriers entre l'Amérique et les pays neutres comme un vrai blocus des pays neutres.

Une Histoire délicate

Paris, 17 octobre. — M. Henri Delamont, docteur en médecine, rapporteur à la commission consultative de l'exportation au ministère du commerce, semble s'être mis dans un bien mauvais cas, car le parquet le déférait hier, en même temps que son présumé complice, le courtier Guillaume Rouget, devant la dixième chambre correctionnelle pour trafic d'influence.

La poursuite était née dans les circonstances que voici : Au ministère des travaux publics, fonctionne un bureau spécial qui est chargé de contrôler les importations de charbon et qui reçoit, examine, accueille ou rejette les demandes, en même temps qu'il s'efforce de répartir d'une manière équitable les quantités de combustible disponible. Il y a quelque temps, par une démarche personnelle, M. Delamont appela l'attention de ce service sur une demande d'importation de charbon faite par une maison de Bordeaux. Cela parut naturel. Plusieurs jours après, il revenait au ministère et intervenait cette fois en faveur de M. Rebayes, ingénieur importateur, de nationalité belge.

Son insistance ayant paru singulière, M. Rebayes finit par déclarer avoir été mis en rapport avec le docteur Delamont par un de ses amis, auquel Guillaume Rouget, rencontré par hasard dans un café du boulevard, lui avait offert de le présenter, étant donné son influence. Il ajouta que les exigences de ce précieux intermédiaire s'élevaient traduites par une demande de 10,000 fr., réduite à 3,000, et qu'il lui avait remis cette somme au ministère.

Devant le juge d'instruction, M. Delamont a soutenu être demeuré étranger à cette prestation d'argent, qui aurait eu lieu en dehors de lui, alors que son complice a fait des aveux complets. L'un et l'autre ne s'étant pas présentés à l'audience, le tribunal les a condamnés par défaut, chacun à cinq ans de prison et 10,000 fr. d'amende.

Paris, 17 octobre. — Le ministre des travaux publics nous communique la Note suivante :

« Les journaux du matin ont rendu compte d'un procès de trafic d'influence qui a abouti à la condamnation du docteur Delamont et du courtier Rouget, coupables de s'être fait remettre de l'argent par un certain Rebayes, pour lui faciliter l'obtention d'autorisation d'importation de charbons. Il est juste d'observer, pour le bon renom de l'administration française, que cette tentative de corruption n'a eu aucune suite et que c'est sur l'initiative même de M. Decugis, du bureau des charbons, qu'il a été ouvert une enquête, dont le résultat a amené la condamnation de Delamont et de son complice Rouget. »

L'insurrection aux Indes néerlandaises

Amsterdam, 17 octobre. — Deux mille rebelles attaquèrent, pendant deux heures, Voerlangren, au nord-ouest de Moerapet, à Sumatra. A Moerapet même, les bureaux du gouvernement n'ont pas été endommagés, mais beaucoup de maisons ont été pillées. Le marché public est brûlé de fond en comble.

Le Président de la République et les Ministres visitent les Populations bombardées

Paris, 17 octobre. — Le Président de la République a quitté Paris dimanche soir avec M. Viviani, garde des sceaux ; M. Malvy, ministre de l'intérieur ; M. Ribot, ministre des finances ; le général Roques, ministre de la guerre, et M. Denys Cochin, ministre d'Etat, pour aller visiter dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, les populations de plusieurs villes bombardées par l'ennemi.

Il est arrivé à Armentières lundi à huit heures et demie du matin, et en a suivi les rues les plus dévastées. Il a été reçu par les autorités civiles et par un officier anglais. Il a, comme on l'a lu d'autre part, remis au cours de cette première visite les décorations suivantes :

La cravate de commandeur de la Légion d'honneur à M. Trépoint, préfet du Nord, qui a fait preuve de sang-froid et d'énergie pendant l'invasion, a lémoigné du plus grand dévouement envers ses administrés, a été emmené comme otage par les Allemands, et a courageusement supporté les épreuves de sa captivité.

La rosette d'officier à M. Jacomet, procureur général à la cour de Douai, qui a également été transporté comme otage en Allemagne, et qui a accompli avec fermeté d'âme tous les devoirs de sa magistrature. Les trois de chevalier à M. Borromée, secrétaire général de la préfecture du Nord, dont l'attitude envers les autorités ennemies a été digne d'éloges, et qui lui aussi a été déporté en Allemagne.

A M. Chas, maire d'Armentières, qui est demeuré à son poste pendant l'occupation, a été arrêté comme otage, et qui depuis sa libération a prodigué aux habitants, sous le bombardement quotidien, ses secours et ses soins.

A M. Lebas, maire de Roubaix, qui a vaillamment défendu les droits et les intérêts de ses administrés contre l'envahisseur, qui a été incarcéré pendant plus de deux mois à Roubaix par les Allemands, et qui a été emmené comme otage avec MM. Trépoint, Jacomet et Borromée.

D'Armentières, Président et ministres se sont rendus à Béthune, dont ils ont parcouru à pied les quartiers les plus endommagés par le bombardement.

La croix de la Légion d'honneur a été remise à M. Bonnefoy-Sibour, sous-préfet, qui remplit ses fonctions avec beaucoup de courage et de sang-froid.

Des croix de guerre ont été décernées à des soldats anglais ainsi qu'à des pompiers français qui ont opéré de périlleux sauvetages sous le feu ennemi.

Les troupes anglaises rendaient les honneurs.

L'après-midi, le Président et les ministres sont allés à Arras, dont ils ont longuement visité tous les quartiers. Ceux des habitants qui sont restés dans la ville malgré les bombardements continus, leur ont fait l'accueil le plus reconnaissant.

Sur une promenade de la ville a eu lieu, au milieu des ruines, en présence d'officiers anglais et de quelques soldats français, une nouvelle remise de décorations.

Ont été nommés :

Commandeur de la Légion d'honneur ; M. Briens, préfet du Pas-de-Calais, qui a assuré à Arras, avec un dévouement de tous les instants, les mesures de protection nécessaires.

Chevaliers : M. Lobbedey, évêque d'Arras, qui s'est dévoué pour visiter les soldats, pour voir les ambulances, inhumier les morts.

M. Gorbère, vice-président du conseil de préfecture, qui n'a cessé de faire preuve d'abnégation et de courage.

M. Proteau, procureur de la République, qui a rempli ses fonctions sans relâche au péril de sa vie, et M. Godebroy, juge d'instruction, qui est resté lui aussi à son poste et a été blessé par les obus.

Le maire d'Arras a reçu la Légion d'honneur il y a quelques mois déjà pour sa belle conduite et son dévouement. Le Président a également remis des croix de guerre à des soldats anglais et français.

D'Arras, le Président et les ministres sont allés à Amiens, où ils se sont rendus au palais de justice pour remettre la cravate de commandeur à M. Regnault, procureur général, qui s'est offert comme otage pendant l'occupation allemande et qui a contribué par son énergie à assurer la sauvegarde de la ville.

Le Président et les ministres ont visité deux ambulances et se sont notamment arrêtés au chevet de plusieurs habitants, blessés la nuit précédente par des bombes d'avions.

Dans chacune des villes où il a passé, le Président a laissé aux maires des secours pour les pauvres et pour les blessés.

LES ÉVÉNEMENTS DE GRÈCE

Une Manœuvre déjouée

Paris, 17 octobre. — Ainsi qu'on l'a vu, les ministres des puissances de l'Entente ont rendu visite au nouveau président du conseil grec, M. Lambros. Aussitôt cette visite faite, des télégrammes de source officielle anéantis d'Athènes ont insisté sur l'importance des questions traitées et l'esprit particulièrement amical qui avait présidé, notamment, à l'entretien du ministre de France, M. Guillemin.

Il y a à la une manœuvre qu'il importe de déjouer.

Les mesures énergiques que les alliés ont été obligés de prendre pour leur sécurité répondent à ces actes suspects ou hostiles, qui excluent toute conversation amicale et qui échappent aux négociations de la diplomatie comme à ses moyens d'action.

En réalité, le ministre de France s'est rendu auprès de M. Lambros pour l'entretenir de l'application des mesures auxquelles le nouveau cabinet grec s'est empressé de souscrire, parce qu'il ne pouvait faire autrement. Il n'y avait aucune raison, du moment où le gouvernement s'était incliné, que le représentant de la France ne prit pas contact avec lui. La politique d'abstention ne se justifiait plus dès l'instant où le ministère du roi donnait satisfaction.

L'exercice du contrôle sur la police nécessitait des explications verbales que notre représentant est allé demander ou apporter au président du conseil. Rien de plus.

En ce qui touche l'application des mesures si énergiques prises par l'amiral Dartige de Fournet, il est absolument nécessaire qu'il y ait des pourparlers, des actes concertés entre les alliés et la Grèce officielle, mais celle-ci n'en reste pas moins à bon droit suspecte de mauvais vouloir, d'où, d'ailleurs, la nécessité d'exercer un contrôle sur tous ses grands services. L'amiral ne saurait admettre notamment que la police soit exercée, comme elle l'a été souvent jusqu'ici, par des agents bénévoles n'ayant aucun mandat régulier et dont les attaches sont faciles à deviner. Il est tout à fait inexact que le ministre de France ait engagé des négociations avec le nouveau gouvernement grec. La manifestation a eu un caractère strictement protocolaire.

Mais M. Venizelos accompli à Salonique une tâche dont l'importance croît de jour en jour. Le grand homme d'Etat a déjà constitué un ministère. Son premier soin sera évidemment d'obtenir, si possible, des alliés, une sorte d'investiture. On conçoit combien l'autre gouvernement grec, celui du roi Constantin, doit être anxieux d'empêcher un semblable événement, qui rendrait impossible son maintien au pouvoir. C'est pourquoi il s'est empressé de dénaturer le caractère et la portée de la démarche du ministre de France.

RALLIEMENT DE LA REGION DE GASTORIA A LA DEFENSE NATIONALE

Athènes, 17 octobre. — Castoria et toute la région comprise entre cette ville et Ko-

ritz se sont récemment ralliées à l'armée de la Défense nationale. Les comitadsjis deviennent rares au nord de Koritza.

Constantin passe en Revue les Equipages de la Flotte grecque

LE MINISTRE DE LA MARINE LIT UN ORDRE DU JOUR PROVOCATEUR

Athènes, 17 octobre. — Les officiers et marins qui ont évacué ces jours derniers la flotte hellénique, se sont rendus hier au Champ-de-Mars, afin d'être passés en revue par le roi. De bonne heure, la population d'Athènes avait envahi les abords du Champ-de-Mars. Le roi est arrivé à cheval, portant l'uniforme d'amiral et accompagné des princes royaux. Il a été salué par les acclamations de la foule, de l'armée et des marins. Le ministre de la marine a donné lecture de l'ordre du jour suivant du roi :

« Officiers, sous-officiers, marins, en ces jours où vos lèvres sont abreuvées de poison, où de nouvelles blessures de chaque heure ensanglantent notre âme à tous, cette âme qui, fière, ne voyait jadis qu'une seule Grèce, honorée et victorieuse, en ces jours, mon gouvernement s'est trouvé contraint de vous ordonner de quitter les bâtiments à bord desquels vous avez apporté la liberté à nos frères irrédimés. Vous êtes tous venus, l'âme meurtrie et les yeux en larmes, mais sans aucune déflection, vous ranger aux côtés de votre roi. Je vous remercie et je vous félicite, mes fidèles marins, non pas comme roi et comme chef de la marine, mais comme représentant de la patrie que vous aimez et à qui vous avez offert tant de sacrifices. Je souhaite que nos vœux s'accomplissent et que l'heure bénie arrive où vous ramèneriez à bord les images sacrées qui vous ont protégés dans le passé et vous protégeront dans l'avenir, et aussi les drapeaux glorieux pour qu'ils flottent de nouveau sur les mers helléniques, apportant consolation et espérance dans tous les cœurs helléniques pour la nation et pour le roi. »

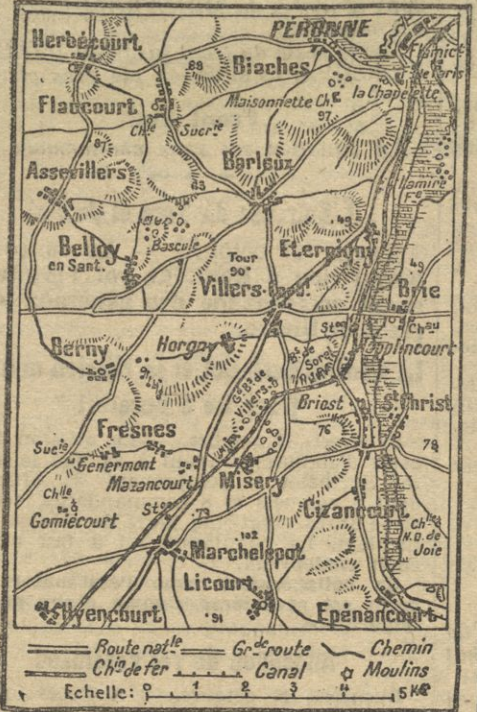
A l'issue de la revue, une manifestation organisée par les ligues des réservistes s'est formée place de la Concorde. Elle réunissait environ 1,500 personnes, parmi lesquelles se trouvaient seulement quelques marins. Le cortège remonta la rue du Stade, précédé d'une centaine de gamins et d'un fiacre dans lequel quatre matelots portaient triomphalement au bout d'un bâton une grande toile peinte représentant le roi Constantin avec un énorme canon derrière lui.

Les manifestants criaient à pleine voix « vive le roi ! », redoublant d'acclamations dès qu'ils apercevaient un portrait du souverain aux devantures des magasins. La manifestation s'est déroulée au milieu de l'indifférence du public, cependant très nombreux dans les rues. (Radio.)

Nous poursuivons énergiquement la conquête de Saily-Saillisel et du bois de Saint-Pierre-Vaast

Toutes les Attaques allemandes repoussées avec pertes

Paris, 17 octobre. — Aujourd'hui, le combat s'est poursuivi, acharné, dans les rues de Saily-Saillisel, dont nos troupes ont occupé, dès dimanche soir, toute la partie ouest en bordure de la route de Bapaume à Péronne, jusqu'au carrefour central.



Un nouveau groupe de maisons est encore tombé en notre pouvoir.

Les Allemands de nouveau ont réagi violemment, mais sans succès.

Ce matin, ils avaient réussi à entamer notre première ligne, mais ils en ont été rejetés aussitôt.

Nous nous consolidons dans la partie du village occupée et le combat continue très violent.

L'extrême énergie que déploie l'ennemi pour défendre cette position est la preuve de son importance. Chassé de Saily, il serait en effet exposé à avoir, à l'ouest, le village de Le Transloy menacé, et à l'est le bois de Saint-Pierre-Vaast débordé.

Déjà, nos fantassins sont parvenus au nord de ce bois, que nous investissons également à l'ouest et au sud, et dans lequel les soldats allemands sont soumis à un bombardement infernal, qui fait écrire à la « Neuen Tageblatt » que c'est certainement le lieu le plus horrible où des hommes eurent à accomplir leur devoir de combattants.

On s'explique, dans ces conditions, la résistance désespérée qu'opposent les Allemands à notre avance.

L'intense bombardement qu'ils dirigent sur nos nouvelles positions prouve qu'ils n'ont pas renoncé à l'espoir de nous en chasser ; mais, nos canons largement approvisionnés ne tarderont pas à museler cette artillerie et à faire tomber le bois en notre possession.

Au sud de la Somme, l'ennemi n'a pas lancé moins de trois contre-attaques : une à l'est de Berny et deux à l'est de Belloy, qui n'ont abouti qu'à grossir le nombre de ses échecs répétés dans ces derniers jours.

Ainsi, les Allemands ont beau concentrer leurs forces sur la Somme, tant en hommes qu'en artillerie, ils reculent cependant partout où nous attaquons et perdent chaque jour quelque terrain qu'ils n'arrivent jamais à reconquérir.

La Bataille de la Somme

Londres, 17 octobre. — Le correspondant de l'Agence Reuter au quartier général britannique télégraphie :

« Le résultat des récentes opérations a été d'améliorer et de consolider grandement nos positions tout en rendant celles de l'ennemi encore plus incommodes et plus exposées. Sur de nombreux points, l'ennemi paie si cher pour pouvoir se maintenir, qu'un raccourcissement de sa ligne serait fort désirable pour lui. Mais comment effectuerait-il ce raccourcissement, alors que les Anglais exercent leur pression incessante. Il serait infiniment dangereux pour lui de céder sur un point quelconque. Evidemment, la bonne politique est d'empêcher qu'il ne raccourcisse sa ligne et qu'il ne prenne une position militaire plus forte. Il n'est pas impossible d'atteindre à ce résultat. Nous avons maintenant l'avantage sur l'ennemi. »

Le Colonel Messimy... caporal des Lions

Paris, 17 octobre. — Le fait curieux suivant s'est passé au lendemain de la prise de Bouchavesnes, le 13 septembre, par la brigade de chasseurs commandée par le colonel Messimy.

Le colonel Messimy s'étant plu à rendre un éclatant hommage à ses troupes, le lieutenant-colonel commandant le régiment d'infanterie voulut aussi témoigner au chef de la brigade la reconnaissance des fantassins et décida que le colonel Messimy serait nommé « Caporal des Lions » du régiment d'infanterie et rattaché pour mémoire au petit état-major du second bataillon.

Ce que disent les Journaux

LA SITUATION DE LA ROUMANIE

Paris, 17 octobre. — Bien que les nouvelles les plus récentes concernant la Roumanie soient beaucoup moins inquiétantes que celles qui les avaient précédées, il ne s'ensuit pas que tout danger pour notre vaillante alliée soit définitivement écarté. Les Communiqués roumains sont assez laconiques ; aussi les commentaires de la presse à leur sujet sont-ils assez variés de ton et de conclusions.

Voici l'avis du lieutenant-colonel Pris, dans le Radical :

Chaque jour qui s'écoule accroît les capacités de résistance de la défensive roumaine. Les Russes font assurément le nécessaire pour venir en aide à leurs alliés.

Du lieutenant-colonel Rousset, dans le Petit Parisien :

Que l'opposition de nos alliés se prolonge, que quelques corps d'armée nous arrivent à la rescousse, éventualité que l'ennemi n'a pas le moyen d'empêcher, et la situation peut se retourner de bout en bout, non seulement contre Falkenhayn, mais contre la coalition en général, car alors les Bulgares seraient trop occupés à se défendre pour pouvoir s'en prendre aux Roumains, et il est fort douteux qu'Hindenburg soit à même d'envoyer des secours en Transylvanie, ni en temps opportun ni, surtout, en nombre suffisant.

De M. Jean Herbet, dans l'Echo de Paris :

La Roumanie a contribué à dégager les alliés ; les alliés doivent contribuer à dégager la Roumanie ; sa cause est leur cause. Ce n'est pas uniquement la nation roumaine, c'est l'expansion russe que Falkenhayn voudrait frapper à mort sur la route de Bucarest.

De Gustave Hervé, dans la Victoire :

Si on laissait écraser la Roumanie, qu'on y prenne garde, ce n'est pas aux chefs militaires seulement qu'on s'en prendrait : c'est aux gouvernements qui n'auraient pas su assumer la direction politique des opérations militaires. On demande un état-major suprême international ! On demande une direction politique de la guerre !

De son côté, M. Brouville écrit dans le Radical, organe officiel du parti :

Et alors, comme conclusion à tous nos sacrifices et comme garantie de la paix et de l'intégralité de notre territoire, nous n'aurions qu'une chose d'arbitrage obligatoire signée d'un Hohenzollern et d'un chancelier disqualifié ? Carte blanche cornée et signée : « Wilhelm ! Ce n'est pas assez ! Notre frontière ouverte et notre abaissement ont été la conclusion des traités de Vienne et de Francfort. Etudions donc par quels moyens les résultats néfastes de ces deux traités peuvent être réparés, et l'œuvre extérieure de la troisième République se relie à celle de la première. »

L'IMBROGLIO GREC

Du Journal des Débats :

La Grèce possède aujourd'hui trois gouvernements et trois ministères : le gouvernement de la Défense nationale, avec le ministre Repoulis ; le gouvernement officiel, avec le ministre Lambros ; le gouvernement du roi, avec le cabinet Doumanis ; ce dernier n'a pas de caractère public ; il se cache derrière le second qui lui sert de paravent ; mais il a un avantage sur les deux autres ; il survit à toutes les crises.

Jusqu'à la Rive du Rhin

Le « Rappel » mène ardemment campagne pour une thèse que combattent les socialistes. Cette thèse relative aux garanties que doit nous donner la paix, l'organe radical la formule une fois de plus :

« Il nous faut, à nous, des garanties réelles. Nous ne voulons plus de soldats boches sur la rive gauche du Rhin, plus de forteresses boches sur la rive gauche du Rhin, plus de lignes stratégiques boches sur la rive gauche du Rhin, plus de concentrations boches sur la rive gauche du Rhin. »

Le Japon adopte l'Alphabet latin

Tokio, 17 octobre. — Le gouvernement japonais a décidé de remplacer les caractères nippons par l'alphabet latin. Une commission scientifique a été chargée d'établir une transcription rationnelle. L'alphabet latin devra être enseigné dès l'année scolaire 1917-1918 dans toutes les écoles du Japon.

COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL FRANÇAIS Salonique, 17 Octobre.

Le duel d'artillerie continue. Il est particulièrement violent sur la rive droite du VARDAR.

Les troupes serbes ont repoussé de violentes contre-attaques sur la Bela-Voda et la Cerna.

OFFICIEL BRITANNIQUE Londres, 17 Octobre

Rien à signaler, à l'exception de l'activité des patrouilles sur les deux fronts.

OFFICIEL SERBE Salonique, 17 Octobre

La lutte s'est poursuivie hier sur tout le front serbe sans événement important. Une vingtaine de prisonniers ont été faits.

LES SERBES S'EMPARENT D'UNE GRANDE QUANTITE DE MUNITIONS

Salonique, 17 octobre. — Dimanche, la lutte a continué tout le long du front. Les Serbes ont fait une dizaine de prisonniers, et, au cours de récents combats près de Dovrounopleh, ils se sont emparés d'une mitrailleuse, d'une grande quantité de munitions et d'accessoires.

Les Bulgares, qui semblent fortement relâchés, résistent vigoureusement.

LE CONTROLE DES ALLIES

Athènes, 17 octobre. — A Volo, la commission de contrôle des alliés a interdit, avant-hier, le départ de vingt-cinq wagons de munitions pour l'intérieur de la Thessalie. (Radio.)

LES MARINS ALLIES PRENNENT POSSESSION DES GROISEURS GRECS

Athènes, 17 octobre. — Des équipages de marins alliés ont pris possession des bâtiments grecs « Averoff », « Kilkis » et « Lemnos », dont les équipages avaient été débarqués à Athènes.

TERRIBLES EFFETS DE L'ARTILLERIE SERBE

Salonique, 17 octobre. — Les Bulgares faits prisonniers le 8 octobre, sur la rive gauche de la Cerna-Rakak, parlent tous des effets terribles de l'artillerie serbe. Ils déclarent qu'il était impossible de tenir. La seule alternative était de se rendre.

Dans une compagnie de 100 hommes, 60 seulement sont restés. Une autre compagnie de 180 a perdu 40 hommes et 2 officiers.

Les Roumains résistent vaillamment à la pression de l'Ennemi

Bucarest, 17 octobre. — La situation actuelle n'est pas immédiatement inquiétante ; il n'y a pas la moindre panique. Toutefois, cette situation fait ressortir la menace possible que la concentration de forces allemandes importantes contre la Roumanie pourrait constituer. Il est bon en ce moment que dans les milieux occidentaux, on se rende compte de l'importance extraordinaire que présente actuellement la Roumanie pour la cause des alliés tout entière, indépendamment de toute question de sentiment. L'occupation de ce pays par les Allemands leur donnerait des puits de pétrole, une contrée agricole remplie de ressources, ce qui, dans une notable mesure, neutraliserait les effets du blocus britannique, qui commence à gêner les puissances centrales. Avec l'embouchure du Danube et les plaines fertiles de la Roumanie en possession de l'ennemi, la durée de la guerre serait considérablement prolongée. Les échecs qu'ils ont subis sur tous les fronts pendant l'été, la dépression qui en résulte, font qu'il est d'une importance extrême pour les Allemands d'obtenir quelques succès en vue de restaurer leur prestige. L'avantage de l'invasion de la Roumanie et, d'autre part, le danger qu'il y aurait à laisser les Roumains maîtres des défilés, leur permettant de menacer les plaines de Hongrie, rendent évident que l'ennemi fera tous ses efforts pour masser sur ce front

Menaces bulgares

Zurich, 17 octobre. — Le généralissime bulgare Jekow vient d'adresser un ordre du jour à l'armée bulgare, dans lequel il expose la nécessité de continuer à combattre. Il dit notamment que le sort de la Roumanie sera beaucoup plus terrible que celui de la Serbie.

« Nous abattons la Roumanie, déclara-t-il, afin de l'empêcher de nuire à l'avenir. La lutte pour la réalisation de l'unité de notre race n'est pas encore terminée. Nos nombreux ennemis sont affaiblis, mais non abattus ; ils espèrent prolonger la guerre pour améliorer leur situation, mais nous les contraindrons à se soumettre à notre volonté. La victoire appartiendra à celui qui aura la force de lutter jusqu'à la fin. »

Une Entrevue du Tsar et du Roi de Roumanie

Rome, 17 octobre. — Une entrevue est imminente entre le tsar et le roi de Roumanie.

Le Financier Rochette arrêté

Il s'était engagé sous un faux nom

Rouen, 17 octobre. — L'ancien banquier Rochette, condamné à trois ans d'emprisonnement pour infraction à la loi sur les Sociétés, complicité d'escroquerie et tentative d'escroquerie, a été arrêté ce matin à Granville par deux inspecteurs de la Sûreté générale.

Rochette avait pris le nom de Bienaimé Georges. Il avait contracté sous ce nom un engagement pour la durée de la guerre au 6e bureau de recrutement, à Paris, le 26 août 1914, comme motocycliste. Il était affecté à la réserve générale automobile, groupement 2 à Amiens.

Il a été transféré dans la journée à la maison d'arrêt de Rouen.

Le Drapeau de la Mission Lenfant aux Invalides

Paris, 17 octobre. — M. Maurice Croiset, administrateur général du Collège de France, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et M. Remy Cagnat, secrétaire perpétuel de cette Académie, se sont rendus, ce matin, à onze heures et quart, aux Invalides, pour remettre au gouverneur, le général Niox, le drapeau national que conduisit glorieusement la mission Lenfant au centre de l'Afrique. Ce pavillon avait été conservé, jusqu'ici, au palais Mazarin.

Le général Niox, assisté du général Maleterre et du capitaine J. Seff, a reçu le présent et le remis au gouverneur. L'Académie dans son cabinet de travail, et il s'est effectuée la remise du pavillon de la mission. Le drapeau sera placé dans la salle consacrée à l'histoire de l'Afrique française, du Maroc, Sahara, Algérie et Extrême-Orient.

Les Femmes Cheminots

Au cours de son interpellation sur les sursis d'appel, M. Mourier, député, a demandé que l'on imitât en France l'exemple de la Prusse, qui a incorporé plus de 35,000 femmes à son personnel des voies ferrées. La chose est faite et depuis longtemps.

Au 1er juillet dernier, rien que sur les réseaux dits de l'intérieur, c'est-à-dire en laissant de côté les réseaux du Nord et de l'Est, et sans parler des petits réseaux, on comptait en France près de 32,000 cheministes, dont le nombre n'a fait que s'accroître depuis lors. Mais, tandis que les 35,000 femmes en service en Prusse ne représentent que 6,25 0/0 de l'effectif du personnel des réseaux ferrés occupé avant la guerre, les 32,000 cheministes français représentent par rapport à ce même effectif : 16,7 0/0 pour le réseau du Midi, 14 0/0 pour le réseau du P. O., 12,3 0/0 pour le réseau du P. L. M., 10,8 0/0 pour le réseau de l'Etat.

Le « Lafayette » est arrivé

New-York, 17 octobre. — Le paquebot « Lafayette » est arrivé. Le bruit avait couru qu'un accident était survenu à ce paquebot.

Les Pêcheries maritimes et l'Autorité militaire

Paris, 17 octobre. — Le ravitaillement du pays, aussi bien le ravitaillement de l'armée que celui de la population civile, exige que nous tirions de nos ressources le maximum de rendement. Le ministre de la marine, notamment, l'a très bien compris, mais les circulaires les plus précises ne sont pas toujours appliquées. Deux patrons de bateaux harenguiers, mobilisés dans la zone de l'intérieur, viennent de se voir sursis à laquelle ils ont droit. Ce refus va obliger deux équipages entièrement constitués à rester à terre et va priver la population d'une centaine de tonnes de harengs par jour, pendant trois mois. Et ce n'est là qu'un exemple des difficultés auxquelles se heurte aujourd'hui l'organisation de cette pêche saisonnière.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 17 Octobre (15 heures)

Au NORD DE LA SOMME, nous avons conquis un nouvel îlot de maisons du village de Saily-Saillisel.

L'ennemi a prononcé ce matin une violente contre-attaque et a réussi à pénétrer dans quelques éléments de notre première ligne. Une contre-attaque immédiate l'a entièrement rejeté.

Le nombre des prisonniers faits dans la journée d'hier et au cours de la contre-attaque est de quatre-vingt-dix. Nous avons enlevé deux mitrailleuses.

AU SUD DE LA SOMME, une nouvelle attaque sur nos positions à l'est de Berny-en-Santerre, a été brisée par notre feu.

Sur le reste du front, canonnade intermittente.

Du 17 Octobre (23 heures)

SUR TOUT LE FRONT DE LA SOMME, bombardement réciproque atteignant parfois une grande violence.

L'ennemi a lancé à l'est de BELLOY-EN-SANTERRE deux nouvelles attaques qui, comme les précédentes, ont été complètement repoussées et lui ont occasionné de fortes pertes.

Rien à signaler SUR LE RESTE DU FRONT.

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 17 octobre.

Un grand nombre de souscripteurs à l'emprunt qui, dans les campagnes, effectuent leurs versements au bureau de postes, ont exprimé le désir que les coupons de la rente française fussent payables dans ces mêmes bureaux, sans qu'ils soient obligés d'aller à la perception.

Les ministères des finances et des postes se sont mis d'accord pour donner à bref délai satisfaction à ce désir dans des conditions qui seront très prochainement portées à la connaissance du public.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 17 Octobre (11 heures)

Rien à signaler sur l'ensemble du front en dehors d'un coup de main sur les tranchées allemandes à l'ouest de SERRE.

Du 17 Octobre (22 heures 15)

Nous avons bombardé aujourd'hui les positions ennemies vers NEUVILLE-SAINT-VAAST, WYTSCHAETE et le nord-est d'YPRES.

Au sud de l'ANCRE, l'artillerie a montré de part et d'autre une très grande activité.

L'aviation a mis à profit la belle journée d'hier ; de nombreuses reconnaissances ont été effectuées ; des voies ferrées, des gares et des cantonnements, des usines et des dépôts ennemis ont reçu un grand nombre de bombes.

Au cours de combats aériens, trois appareils allemands ont été détruits, un contraint d'atterrir et plusieurs autres mis en fuite. Deux drachens, attaqués par nos pilotes, ont été forcés d'atterrir. L'un d'eux a été vu en flammes. Un de nos appareils a été abattu par l'artillerie ennemie. Six autres ne sont pas rentrés.

Communiqué belge

Le Havre, 17 octobre.

Au cours de la nuit, activité des patrouilles belges SUR TOUT LE FRONT.

Dans la région de KLOOSTERHOEK et de la MAISON DU PASSEUR, une vingtaine de prisonniers ont été ramenés à la suite d'incursions dans les tranchées allemandes.

Aujourd'hui, duels d'artillerie réciproques et luttés à coups de bombes tant dans le secteur de DIXMUDE que vers BOESINGHE.

La Guerre aérienne

Amiens bombardé

Paris, 17 octobre (officiel). — Des avions allemands ont lancé quelques bombes sur AMIENS sans aucun résultat militaire.

5 Avions ennemis descendus

Paris, 17 octobre (officiel). — Nos avions ont exécuté de nombreux vols dans la région de la Somme. Ils ont livré soixante-cinq combats, au cours desquels deux avions ennemis ont été

abattus et trois autres ont atterri précipitamment dans leurs lignes.

Des hydravions italiens et français bombardent des navires autrichiens

Rome, 17 octobre. — Hier, dans l'après-midi, les escadrilles d'hydravions italiens et français, dans une reconnaissance générale de la côte ouest de l'Istrie, effectuée avec hardiesse, malgré les conditions défavorables du temps, ont bombardé avec succès les unités navales ennemies détachées près de Rovigno et les ouvrages de SOVIGNO et de PUNTA-SALVORE.

Engagées dans une lutte avec des avions ennemis, elles ont réussi à en atteindre deux, dont un a été vu tomber précipitamment dans la mer.

Malgré un tir violent de l'artillerie ennemie, tous les hydravions sortis sont rentrés indemnes à leurs bases.

Un Avion ennemi abattu

Paris, 17 octobre. — Hier, dans l'après-midi, les escadrilles d'hydravions italiens et français, dans une reconnaissance générale de la côte ouest de l'Istrie, effectuée avec hardiesse, malgré les conditions défavorables du temps, ont bombardé avec succès les unités navales ennemies détachées près de Rovigno et les ouvrages de SOVIGNO et de PUNTA-SALVORE.

Engagées dans une lutte avec des avions ennemis, elles ont réussi à en atteindre deux, dont un a été vu tomber précipitamment dans la mer.

Malgré un tir violent de l'artillerie ennemie, tous les hydravions sortis sont rentrés indemnes à leurs bases.

Les Etrennes des Poilus

Paris, 17 octobre. — Ainsi qu'ils ont déjà fait l'an dernier un certain nombre de députés viennent de déposer une proposition de loi tendant à accorder aux soldats, à l'occasion de Noël et du jour de l'An, la gratuité d'envoi d'un paquet postal.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

FRONT OCCIDENTAL

Un coup décisif au Printemps

LES LEÇONS DE LA GUERRE

Genève, 17 octobre. — Dans la «Vossische Zeitung», le capitaine Salzmann, visible ment inspiré par le grand quartier général allemand, passe en revue les opérations de la Somme depuis le 1er juillet. Il écrit entre autres choses :

« Nos ennemis sont déterminés à intensifier encore la concentration formidable des armées qui opèrent en Picardie. Nous n'avons aucune illusion à cet égard. MM. Briand et Lloyd George ont contribué à unifier le commandement et les efforts sans tenir compte de l'idéal politique et des implications particulières des nations. Le général Hummer, le second M. Briand dans l'approvisionnement en canons et en munitions, tandis que lord Northcliffe, par l'autorité de la presse dont il dispose, a obtenu « des canons » et encore des hommes. Leur œuvre de tous est sans nul doute considérable. Leur but est de mettre en ligne au printemps prochain, sur le sol français, leurs grandes réserves et de frapper un coup décisif. »

« On parle beaucoup de ce coup décisif, et il est intéressant à notre point de vue de noter que ce dessein de grandes offensives au printemps 1917 est général. Des événements d'importance se déroulent sur le front oriental. »

Et le capitaine Salzmann termine par cet avertissement : « La pression des alliés commence à faire songer à notre contre-offensive. »

La Pousse franco-anglaise

Londres, 17 octobre. — Le «Times» écrit : «Le travail du commandement franco-anglais donne des résultats qui ne peuvent pas être appréciés uniquement d'après les gains de terrain. Les résultats invisibles sont plus importants que les résultats que l'on voit. L'effet moral produit sur l'ennemi par une offensive ininterrompue, la déstabilisation qu'il a éprouvée à découvrir que l'Angleterre est devenue une formidable puissance militaire, l'effet destructif de la supériorité des alliés, sont des éléments qu'on ne peut pas mesurer, mais ce sont ces éléments silencieux qui gagnent la guerre. »

L'Armée anglaise a bien profité des Leçons de la Guerre

Paris, 17 octobre. — Un journaliste qui a pu visiter les positions anglaises sur la Somme décrit ainsi le travail énorme accompli par l'armée britannique :

« Quoique les pluies persistantes de septembre aient atterré le terrain et transformé les routes anciennes ou nouvelles en lacs de boue, l'organisation des positions conquises par nos alliés ne subit aucun temps d'arrêt et l'avance des forces combattantes se poursuit méthodiquement. Des corps de pionniers procèdent à la réfection des voies de communication de manière que l'artillerie puisse être constamment en première ligne et bien approvisionnée. Entre les tris des grosses pièces qui préparent les attaques d'infanterie, les batteries de campagne harcèlent l'ennemi sans interruption. »

« Les sauteuses allemandes et les avions ennemis manifestent peu leur présence; au contraire, les avions britanniques passent dans le ciel en grand nombre et bravent les rafales des shrapnells. »

« Les pertes anglaises, importantes au début de l'offensive, vont en diminuant par comparaison avec les résultats acquis. Les fautes et les imprudences commises par nos vaillants alliés dans la conduite des attaques contre un ennemi rompu à toutes les ruses de guerre ont été réparées et le commandement britannique atteint maintenant son but, qui est de faire le plus de mal possible à l'adversaire. »

« Il faut insister sur ce point, d'après les déclarations mêmes des officiers, que l'avance sur le terrain n'est pas le gain principal recherché : « Nous tenons l'ennemi à la gorge, disait un colonel, et nous voulons l'étrangler. » On pourrait ajouter que la crainte de nos alliés est que les forces allemandes soient brusquement ramenées sur la Meuse au cours des prochaines semaines. »

« Le commandement ennemi, si ces prévisions se réalisent, mettrait à profit une période de mauvais temps et, protégé par la brume, rétrécirait ses lignes par une concentration en arrière. »

« L'exploration des positions actuellement occupées par les Anglais démontre que ceux-ci ont franchi le principal obstacle qui s'opposait à leurs progrès. En effet, les régiments britanniques, maîtres des hauteurs qu'avaient terriblement fortifiées les Allemands, sont désormais en plaine. Sur ce terrain marécageux, les tanks ont beau jeu pour exercer leurs ravages. »

« Ces machines blindées sont la terreur des mitrailleurs. Les monstres d'acier sont en assez grand nombre sur le front pour n'être pas considérés comme de simples échantillons. »

« On a une idée exacte de la pression anglaise en voyant passer à tout instant sur les chemins des premiers lignes des escouades de prisonniers. Ceux-ci sont capturés nuit et jour dans les tranchées que les régiments anglais enlèvent une à une comme fait un joueur d'échecs habile et résolu des pièces d'un adversaire démolé. » (Radio.)

L'Usure de l'Artillerie allemande

Paris, 17 octobre. — Un ordre de la 1re armée allemande, en date du 31 juillet, signalait l'usure exagérée du matériel d'artillerie causée surtout par les accidents de tir. Les deux ordres suivants montrent que ces avertissements ont été vains et que les éclatements de canon continuaient au mois d'août à précéder vivement le commandement. Ces éclatements sont dus à l'observation d'un certain nombre de précautions et sont un nouveau témoignage de la nervosité de l'ennemi :

artillerie. Je prie tous les chefs intéressés de donner des instructions et d'exercer une surveillance constante de manière à éviter un manquement non réglementaire de notre précieux matériel d'artillerie. »

1^{re} armée (ne pas emporter en première ligne). O. G. A., le 9 août 1916.

1^o Malgré les observations renouvelées, le nombre des éclatements dans l'âme n'a pas diminué dans les proportions désirées. Ceci s'applique surtout aux batteries de campagne et d'obusiers légers; 2^o Cette consommation intense continuant, le remplacement des canons hors d'usage est, dès maintenant, gravement compromis; 3^o Le ministre de la guerre a fait connaître qu'une augmentation du ravitaillement en tubes de canons n'est plus possible. »

Ils achevent les Bessés à Coups de Crosse

Le Puy, 17 octobre. — D'une lettre écrite à M. Boudon, négociant au Puy, au sujet de la mort récente et glorieuse à l'ennemi, de son jeune fils, le sous-lieutenant Albert Boudon, par l'abbé Lescurre, du 86^e d'infanterie, nous extrayons :

« Le sous-lieutenant Boudon avait été blessé de deux balles à un bras et à une jambe. Il a été achevé à coups de crosse. Pardonnez-moi de vous donner ces atroces détails; ils sont exacts. Il faut que tous, en France, sachent à quels adversaires nous avons à faire. »

Le témoignage de l'abbé Lescurre figurera dans le dossier des crimes allemands.

Le Bombardement de Lœrrach par nos Avions

Genève, 17 octobre. — Le Communiqué Wolff du 11 octobre dit que le bombardement de Lœrrach (Bade) par un avion allemand n'a causé aucun dommage. Or, une correspondance du même jour adressée de Bâle à la «Neue Zürcher Zeitung» dit ceci :

« La nuit dernière, un avion français a lancé cinq ou six bombes qui sont tombées dans le voisinage de Lœrrach. En plus de trois tués, parmi lesquels figure le docteur Grether, plusieurs personnes ont été blessées par des débris. Le dommage matériel causé aux bâtiments est considérable. Des habitants de Lœrrach m'ont affirmé que l'aviateur est arrivé tout à fait à l'improviste, à une heure où les habitants étaient couchés. Les sirènes et les mitrailleuses sont entrées en action seulement après que la première bombe avait éclaté. La population a été saisie d'une profonde terreur. »

Lœrrach est situé à sept kilomètres au nord-est de Bâle.

Les Raids aériens des Alliés sur la Belgique

Amsterdam, 17 octobre. — Les autorités allemandes ont fait enlever de leurs domiciles les différents membres de la municipalité d'Anvers et les ont placés comme otages dans les divers immeubles occupés par des Allemands, en prévision de nouveaux raids aériens des aviateurs alliés. (Radio.)

Les Brutalités boches à Gand

Amsterdam, 17 octobre. — Des désordres ont éclaté la semaine dernière à Gand, où de nombreux ouvriers sont obligés de travailler aux munitions.

Des ouvriers qui n'avaient pas répondu à l'appel furent jetés à bas de leur lit durant la nuit et emmenés en prison par des soldats allemands. Plusieurs centaines furent ainsi arrêtés, et, en raison de leur résistance aux soldats, il y eut plusieurs victimes.

En Angleterre

Chambre des Communes

L'ENTENTE ET LE CABINET LAMBROS

Londres, 17 octobre. — Le député Ronald Neill demande au sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères si une réception publique a été accordée par le commandant en chef des forces alliées à Salonique à M. Venizelos et aux autres membres du gouvernement provisoire grec et, dans ce cas, si cet événement implique la reconnaissance officielle de ce gouvernement provisoire par les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie.

Lord Robert Cecil répond : « M. Venizelos a été l'objet d'une cordiale réception à Salonique. L'honorable député peut inférer de ce fait les conséquences qu'il voudra; je ne puis en dire davantage. »

M. Mac Neill demande si le cabinet du roi de Grèce a été reconnu officiellement.

Lord Robert Cecil répond qu'il regrette de ne pouvoir répondre pour le moment : « Posez la question par écrit, dit-il, cette affaire est délicate. »

Chambre des Lords

LA QUESTION DU RECRUTEMENT EN IRLANDE

Londres, 17 octobre. — A la Chambre des lords, lord Derby, répondant à diverses questions sur le recrutement en Irlande, dit qu'en attendant une décision du gouvernement à ce sujet l'appel sera fait en Irlande pour les engagements volontaires.

FRONT RUSSE

L'Offensive ennemie VERS DORNA-VATRA est solidement contenue

Pétrograd, 17 octobre.

Front occidental

Dans la nuit du 16 octobre, les éclaireurs russes ont poussé avec succès une reconnaissance dans la région de la rivière NEVDA et ont attaqué l'ennemi, qui a laissé sur le terrain quatre tués, dont un officier.

Dans la région au sud de SKRODEOV, le colonel Ivanovski a été sérieusement blessé.

Dans la région au nord de KORYTNITZA, et dans les environs de BELSHOVCE, des combats acharnés continuent. L'ennemi a lancé de violentes contre-attaques; le bombardement se poursuit sans interruption avec une très grande intensité.

Sur cette partie du front, les Russes ont capturé 1 mitrailleuse et 40 prisonniers. Dans la région de DORNA-VATRA, toutes les attaques ennemies ont été repoussées.

Front du Caucase

L'artillerie russe a bombardé avec succès le PORT DE BOLU. Entre HOZAT et MAMAHATUN, les cosaques, bien qu'inférieurs en nombre, ont chargé un parti de turcs et les ont repoussés avec de fortes pertes.

Front de la Dobroudja

EN DOBROUDJA, la fusillade et la canonnade continuent sur tout le front.

LES DÉPENSES DE GUERRE

47 Milliards 153 Millions 82,000 Francs

Pétrograd, 17 octobre. — M. Bark, ministre des finances, a déposé sur le bureau des Chambres législatives le projet de budget de l'empire pour l'année 1917.

Le budget se monte à des chiffres qui dépassent sensiblement ceux de 1916. Les chiffres totaux se présentent comme il suit : Recettes ordinaires : 3 milliards 999 millions de roubles. Recettes extraordinaires : 79 millions de roubles. Soit, au total : 4 milliards 78 millions.

Dépenses ordinaires : 3 milliards 734 millions. Au total : 4 milliards 77 millions.

Dans le mémoire explicatif que le ministre a ajouté au projet de budget, on trouve aussi des chiffres concernant les dépenses pour la guerre. Elles atteignent la somme de 6 milliards 87 millions de roubles au bout de la première année de guerre, et de 11 milliards 64 millions de roubles vers la fin de la seconde année, c'est-à-dire jusqu'au 1er août 1916.

Les deux premières années de guerre ont donc nécessité des dépenses se montant à 17 milliards 727 millions de roubles. Le chiffre du total, pour l'année 1916, des dépenses de guerre est évalué à 34 milliards 234 millions 200 000 francs. Le mémoire contient aussi des détails indiquant une sensible amélioration de la situation financière de la Russie.

FRONT ITALIEN

LE MAUVAIS TEMPS entrave les opérations

Rome, 17 octobre.

Sur le PASUBIO, dans la nuit du 16 et le matin suivant, l'ennemi a tenté des attaques qui ont été promptement repoussées.

Sur tout le théâtre des opérations, le mauvais temps a entravé hier l'action de l'artillerie. On signale d'abondantes chutes de neige dans les régions des hautes montagnes.

En Grèce

Le Gouvernement hellénique accepte les Mesures de Police proposées par l'Entente

Athènes, 17 octobre. — Le gouvernement grec a fait parvenir à une heure avancée de la dernière nuit à l'amiral Dartige du Fournet son entière acceptation pour les mesures de contrôle et de police proposées par l'Entente. Les détails de l'organisation seront réglés à l'amiable avec l'amiral. (Radio.)

UN DETACHEMENT DE MARINS FRANÇAIS A ATHENES

Athènes, 17 octobre. — 240 marins français sont arrivés à Athènes. Ces marins sont casernés au théâtre municipal.

L'AUTORITE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE S'ETEND CHAQUE JOUR

Salonique, 17 octobre. — Le gouvernement provisoire étend graduellement son autorité sur les districts de province. Ainsi, le gouvernement provisoire a remplacé par de nouvelles autorités grecques celles qui, à Florina, avaient dû évacuer la ville devant l'invasion bulgare.

FRONT ROUMAIN

La Situation va s'améliorant

L'ENNEMI REFOULÉ PARTOUT

Bucarest, 17 octobre. — Sur le front nord, la situation s'améliore sensiblement, malgré la poussée formidable des ennemis attaquant continuellement tous les défilés des régions des hautes montagnes.

Le principal effort ennemi est à Otuz, au sud-ouest de la Moldavie, avec l'intention de couper les communications Moldavie-Valachie.

Dans la région de Iul, les ennemis ont subi de grosses pertes; dans la région de Daineni, les positions ont été reconquises en partie par les Roumains. Le général Prapogosos officier de grande valeur, a été tué dans la dite région.

Dans la région de Predeal, hier matin, des attaques acharnées ont été repoussées, faisant subir des pertes sérieuses à l'ennemi. La confiance est complète.

Sur le front sud, la situation est satisfaisante. L'ennemi résiste énergiquement, mais il est obligé de reculer continuellement.

En résumé, amélioration générale très sensible.

Communiqué officiel

Bucarest, 17 octobre.

Fronts Nord et Nord-Ouest

A l'ouest de TULGHES, les attaques de l'ennemi ont été repoussées. Le combat continue.

Dans la vallée de BICAP, les attaques de l'ennemi ont été également repoussées. Nos troupes maintiennent leurs positions à l'ouest de la frontière.

Dans la vallée de TROTUS, où l'ennemi a avancé jusqu'à AGAS, un combat est en cours.

Dans la vallée de IUZUL, l'ennemi a été repoussé au delà de la frontière. Notre artillerie a touché un bataillon ennemi qui avançait par masses. Parmi les morts a été trouvé le corps du commandant de ce bataillon. Nous avons fait 58 prisonniers et pris une mitrailleuse.

Dans la vallée de VOITUZ, combats très vifs. Les positions de la frontière ont passé à plusieurs reprises de mains en mains. Le combat continue.

De petits détachements ennemis se sont approchés de la frontière entre CASIN et ZABALA, mais ont été repoussés.

Dans la vallée de BUZEN, le feu de notre artillerie a forcé l'infanterie ennemie à abandonner les tranchées et à se retirer vers le nord. Nous avons fait 140 prisonniers.

A TABLA-BUTZI, nos troupes ont fait une reconnaissance jusqu'à VAMABUZEULIN, BOZA, VAMA, où elles ont attaqué les troupes ennemies.

A BRATOCEA et PREDEDUS, engagements sans importance.

A PREDEAL, action d'artillerie. Une attaque sur notre flanc gauche a été repoussée dans la région de RUCAR.

Nos troupes qui avaient été repoussées sur la colline de MATHIAS maintiennent leurs positions en dépit des attaques répétées de l'ennemi.

A l'ouest de CAINANI, l'ennemi attaque

dans la région du MONT ROBUL. Le combat continue.

Sur le reste du front jusqu'au DANUBE, à ORSOVA, la situation est sans changement.

Front Sud

La situation est sans changement.

L'Enlèvement du Tsar et du Roi

Turin, 17 octobre. — La rencontre aurait lieu à Reni. Le roi Ferdinand serait accompagné des généraux Avresco et Iliesco.

Le Général Berthelot et la Mission militaire française à Bucarest

Bucarest, 17 octobre. — La mission française d'état-major ayant à sa tête le général Berthelot et comprenant 25 officiers, dont 8 colonels et 8 commandants, est arrivée après vingt-cinq jours de voyage sans incident. La population lui a fait un accueil chaleureux.

Sa collaboration avec l'état-major roumain est considérée comme d'une grande importance.

Allocation du roi Ferdinand

Bucarest, 17 octobre. — A l'occasion du deuxième anniversaire de son avènement, le roi Ferdinand a prononcé l'allocution suivante :

« La vraie forteresse des Carpathes, le boulevard qui s'opposera à l'invasion de l'ennemi, c'est la bravoure roumaine, c'est la fermeté d'âme roumaine et ce sont ces vertus qui, depuis des siècles, surent sauvegarder notre nationalité qui, aujourd'hui encore, constituent le gage le plus certain de notre victoire. C'est par elles que jusqu'ici nous avons su assurer notre indépendance nationale, c'est par elles que nous libérerons les frères qui nous attendent de l'autre côté de la montagne. » (Radio.)

Ce que disent les Prisonniers bulgares

Pétrograd, 17 octobre. — Les prisonniers bulgares arrivés à Odessa ont déclaré que la ration journalière de viande dans leur armée était de 25 grammes.

Suivant leurs récits, certains régiments ont perdu en Dobroudja plus de 50 % de leur effectif.

Les Macédoniens sont enrôlés de force dans l'armée bulgare. (Radio.)

L'Espionnage allemand

Bucarest, 17 octobre. — Devant la bonne tournure que prennent les événements militaires, la confiance renait dans l'opinion publique, malgré les nouvelles pessimistes lancées par des agents intéressés, car il est certain qu'un grand nombre d'espions, et surtout de femmes, se trouvent encore en Roumanie.

Il ne faut pas oublier qu'avant la déclaration de guerre Bucarest comptait environ 100.000 Austro-Allemands et était le grand quartier général de l'espionnage allemand organisé par la légation; par conséquent, le nettoyage est long et difficile.

En Autriche

Une Dette de 500 francs par habitant

Londres, 17 octobre. — Le nouvel emprunt de guerre austro-hongrois est une entreprise pleine de difficultés et dont le succès paraît pratiquement impossible. Il y a lieu de considérer que les ressources financières de la majorité de la population sont presque entièrement épuisées et que seuls les grands propriétaires terriens, les fournisseurs aux armées et les maisons de banques sont en état de souscrire. Les peuples de la double monarchie sont écrasés par la dette actuelle de l'Etat dont les charges représentent 500 fr. par habitant.

UN NOUVEL EMPRUNT

Genève, 17 octobre. — Les opérations de l'emprunt allemand sont à peine terminées que le gouvernement hongrois se préoccupe à son tour de lancer un nouvel emprunt. On ne sait encore rien de précis sur la date et le mode de l'émission, sinon qu'il sera établi trois types d'obligations.

FABRIQUE D'AUTOS INCENDIEE

Zurich, 17 octobre. — A Budapest, une fabrique pour automobiles et moteurs pour autos a été la proie des flammes. Les dégâts s'élevaient à plus d'un million et demi.

MORT D'UN DES AUTEURS DE L'ATTENTAT DE SARAJEVO

Berne, 17 octobre. — Les journaux de Sarajevo annoncent la mort de Kerovic, qui avait été condamné à la détention perpétuelle à la suite de l'attentat contre l'archiduc François-Ferdinand.

En Espagne

Un Journaliste germanophile

Madrid, 17 octobre. — Des poursuites vont être intentées à l'un des rédacteurs du journal germanophile «Correo Espanol». M. Luis de Castro, pour un article publié dans le numéro de samedi dernier intitulé : «Le danger anglais!»

L'Insurrection aux Indes néerlandaises

Rotterdam, 17 octobre. — L'insurrection de Djambi a gagné le district de Palembang, où les forces hollandaises sont insuffisantes à la réprimer.

En Allemagne

90,000 ouvriers aux Usines Krupp d'Essen

New-York, 17 octobre. — Un journaliste américain, qui vient de visiter les usines d'Essen, constate que le nombre des ouvriers de Krupp, rien qu'à Essen, a été augmenté de 20,000, et porté jusqu'à 90,000. « Et ce n'est là, dit-il, qu'une partie de l'œuvre accomplie en vue de la nouvelle campagne d'Hindenburg. » Les autorités allemandes lui ont affirmé que les canons anti-aériens avaient été éloignés de la ville, vu que la fumée des 100,000 cheminées suffit à empêcher de viser les objectifs. On se rappellera néanmoins que nos vaillants aviateurs les ont vus parfaitement et ont pu les atteindre. Le journaliste américain a assisté à la fabrication des gros canons de marine destinés à tirer à 35 kilomètres et plus. On met quatre mois à les fabriquer. Avant de couler le métal, on le fait bouillir deux heures, en y mêlant certains ingrédients.

Le directeur de l'usine, un certain von Bodenhausen, n'a pas perdu l'occasion d'affirmer que la guerre finirait si les Américains cessaient d'envoyer des munitions aux alliés. Il ajoute que la situation alimentaire deviendrait pénible si l'Allemagne décidait de faire la guerre sous-marine à outrance.

Le journaliste américain, après avoir visité les ateliers où 20,000 ouvriers sont occupés, dit : « J'ai eu pour la première fois la manifestation de l'utilité des femmes dans l'industrie moderne, dans les ateliers où l'on tourne les obus. Là, on n'emploie presque exclusivement que des femmes, qui toutes portent une blouse bleu marine, des culottes bouffantes et la casquette bleue. On dirait une classe de gymnastique dans quelque collège de jeunes filles américaines. Ces femmes manœuvraient avec assurance et vivacité des presses hydrauliques quadruples; elles gagnent en moyenne 6 à 8 marks par jour. »

Inondations en Prusse

Genève, 17 octobre. — On signale de terribles inondations en Prusse orientale. Le Pregel a inondé plusieurs rues de Königsberg; les constructions du port sont sous l'eau. La pleine de Königsberg à Tappau et Wehlau n'est plus qu'une immense plaine d'eau.

A LA CHAMBRE

La Réparation des Dommages de Guerre

Paris, 17 octobre. — La Chambre continue la discussion du projet de réparation des dommages de guerre en la reprenant à l'article 7.

Cet article règle divers cas du rempli de l'indemnité : prorogation de l'indivision, conditions du nu-propriétaire et de l'usufruitier, paiement des créances privilégiées ou hypothécaires, exercice des droits réels, subrogation des créances privilégiées, opposition à paiement. L'article 7 est adopté. L'article 8 dispose que s'il s'agit de monuments artistiques culturels l'indemnité consistera dans les sommes nécessaires à la reconstruction d'un immeuble approprié devant servir au même usage que l'immeuble détruit. Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts statuera sur la conservation et la consolidation des ruines après avis d'une commission spéciale.

M. Raoul Briquet député d'Arras, présente un amendement d'après lequel la reconstruction des monuments sur l'emplacement de leurs ruines ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une autorisation du ministre. Cet amendement est destiné à protéger contre le vandalisme des reconstructions le patrimoine artistique des communes et à inciter les communes à reconstruire suivant la pureté du type primitif.

M. Motte (Hérault) déclare qu'éloigné des champs de bataille, le Midi sera heureux de contribuer à la restauration de monuments qui sont la gloire de l'art français. (Applaudissements.)

L'article 8 est adopté. L'article 9 envisage la réparation des dommages causés aux meubles et outillages. Comme il y a dix amendements déposés, M. Klotz, président de la commission, demande à la Chambre de se prononcer sur ceux pour lesquels il n'y a pas de désaccord.

M. Marin (Meurthe-et-Moselle) demande que les pertes en numéraire soient réparées comme les autres dommages.

M. Ceccaldi soutient un amendement substituant à l'article 9 un texte d'après lequel les pertes en numéraire et les pertes en titres seront réparées dans la mesure de la perte subie d'après les cours moyens de l'année précédant la guerre. Il y joint un second amendement réparant les dommages causés aux meubles ayant une utilité industrielle, commerciale, agricole, professionnelle ou domestique, dans la même mesure que les dommages causés aux immeubles.

Fatigué, l'orateur propose de continuer son discours jeudi. La séance est alors levée à six heures. Prochaine séance jeudi, trois heures.

Au début de la séance, la Chambre avait adopté un projet de loi ayant pour objet de modifier l'article premier de la loi du 24 avril 1916 relative à la nomination au grade de sous-lieutenant des candidats admis aux Ecoles polytechnique, spéciale militaire, nationale supérieure des mines, nationale des ponts et chaussées, centrale des arts et manufactures, nationale des mines de Saint-Etienne et des candidats admissibles en 1914 à l'Ecole polytechnique.

La Vente des Piquettes

Paris, 17 octobre. — M. Henri Labrousse, député de la Gironde, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi, consignée d'une centaine de ses collègues, tendant à autoriser la vente des piquettes sans addition de sucre jusqu'à la fin de la deuxième année qui suivra le traité de paix. Le triple objet de cette proposition consiste à permettre aux viticulteurs de tirer avantageusement parti de leurs récoltes, dont la loi sur les bouilleurs de cru a restreint l'utilisation, d'accorder aux consommateurs le droit de se procurer une boisson peu coûteuse, agréable, hygiénique, et d'apporter au Trésor de nouvelles ressources.

La Taxation des Beurre, Fromages et Tourteaux alimentaires

Paris, 17 octobre. — On a distribué au jourd'hui aux sénateurs le rapport de M. Colin sur la taxation des beurres, des fromages, des tourteaux alimentaires. Après avoir rappelé que, dans une séance du 20 avril dernier, la Chambre a voté le projet de loi relatif à la taxation de ces denrées, le rapporteur a fait ressortir les inconvénients de la taxation et dit que le ministre de l'intérieur n'a qu'à établir une taxe judicieuse et raisonnable du lait pour n'avoir rien à craindre de la spéculation. M. Colin se demande si, pour ces beurres qui se divisent en plusieurs qualités, les beurres ordinaires, les beurres fins et les beurres surfin, on établira une taxe unique. Il ne le croit pas et explique que l'expérience qui a été faite par la commission des cours est concluante et que cette taxation, profitant à la marchandise inférieure, a chassé la bonne marchandise qui a cherché des débouchés où les prix ne tenaient compte de leur qualité.

En ce qui concerne les fromages, M. Colin dit que la question se pose pour eux dans les mêmes conditions que pour les beurres. La variété infinie des fromages, la différence de qualité que chaque variété peut présenter rendent leur taxation non moins complexe et non moins incertaine que celle des beurres, et il y aurait au fonctionnement pratique d'une taxation des fromages les mêmes difficultés que pour la taxation des beurres.

Le rapporteur croit cependant qu'on peut faire une exception pour les gruyères qui se confectionnent en Savoie et en Franche-Comté; les fromages où ils se fabriquent étant presque toujours aux mains de véritables industriels qui passent des marchés avec les producteurs de lait et exploitent pour leur compte personnel, la taxation ne présente pas les mêmes difficultés. On pourrait assurer le fonctionnement d'une taxe à la production suivant la qualité en prescrivant sur les pains de gruyère l'apposition d'une marque distinctive apposée au lieu même de la production. Enfin, le rapporteur est également opposé à la taxation des tourteaux alimentaires et, au nom de la commission, il demande au Sénat de repousser le projet voté par la Chambre.

BORDEAUX

Il y a un an

18 OCTOBRE 1915

L'Italie déclare la guerre à la Bulgarie.

Sur le Niemen supérieur, et dans la région du Sty, les Russes ont battu l'ennemi, qui a laissé entre leurs mains plus de 3.000 prisonniers, 9 canons et un nombreux matériel.

Au nord de la Serbie, les troupes austro-allemandes avancent au prix de pertes énormes. Les Serbes continuent à résister avec un admirable courage.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du mardi 17 octobre 1915

La séance est ouverte à cinq heures et demie, sous la présidence de M. Ch. Gruet, maire.

Fonctionnaires de l'Institut Pasteur au Front

M. le Maire communique au Conseil deux lettres de M. le professeur Ferré, le distingué directeur de l'Institut Pasteur municipal, annonçant : la première, la mort au champ d'honneur d'un de ses collaborateurs, M. le docteur Gourrin, à la fois vétérinaire et docteur en médecine, qui, dit M. Ferré, « avait déjà rendu à l'Institut de grands services et qui aurait été certainement pour lui un aide de premier ordre » ; la seconde, la citation à l'ordre de la brigade d'un autre de ses collaborateurs, M. le docteur Bonnard.

Au Mont-de-Piétié

L'administration du Mont-de-Piétié sollicite l'autorisation de consentir jusqu'à 3.000 francs les prêts sur les valeurs mobilières libérées. Le Conseil ajourne sa décision et rappelle qu'il a précédemment émis l'avis que le personnel mobilisé du Mont-de-Piétié de Bordeaux devrait être, au point de vue des émoluments, traité sur le même pied que le personnel municipal.

Pour souscrire à l'Emprunt

Confirmant la décision prise en commissions, le Conseil autorise l'administration à faire, au nom de la Ville, l'avance des sommes qui seraient nécessaires pour permettre aux employés municipaux de souscrire au second emprunt national à raison de 87 fr. 50 par 5 fr. de rente. Cette avance aura lieu aux mêmes conditions et restrictions et sous les mêmes garanties que celles adoptées le 14 décembre 1915, pour le même objet, lors de l'émission du précédent emprunt. Le capital souscrit par le personnel municipal a été, à cette époque, de 26,611 fr. 25.

Les Crédits du Nettoyement

Une somme de 141.000 fr. est votée pour parfaire les crédits nécessaires au paiement des traitements et salaires du personnel de la régie du nettoyage, crédits devenus insuffisants par suite des versements que l'on continue à effectuer aux employés et ouvriers mobilisés.

Une autre somme de 61.000 fr. est également accordée pour supplément de dépenses relatives à la nourriture et à l'entretien des chevaux de ce service.

Morts au Champ d'honneur

Des allocations sont votées en faveur des familles de Berthorjieu, un des gardiens du musée de peinture, et de Georges Bourloton, gardien de la paix de 1re classe tombés au champ d'honneur.

Ecole pratique de Commerce et d'Industrie

L'expérience ayant démontré l'insuffisance des tarifs appliqués aux élèves de certaines sections de l'Ecole communale pratique de commerce et d'industrie, des modifications sont adoptées. Les redevances à la charge des familles des élèves admis à titre exceptionnel sont fixées comme suit : 1° A 60 fr. par an pour les élèves étrangers à la commune, admis en deuxième ou troisième année dans l'une des sections, industrielles ou commerciales, de l'école ; 2° A 100 fr. par an pour tous les élèves domiciliés ou non domiciliés dans la commune, qui obtiennent leur admission dans la section préparatoire aux Ecoles nationales d'arts et métiers.

Après examen de plusieurs autres affaires, la séance est levée à six heures et demie.

La Musique de la Garde royale serbe

A la Préfecture

M. le Préfet de la Gironde a reçu mardi matin la visite de M. Stanislas Binitchki, chef supérieur de l'orchestre de la garde royale serbe, et du capitaine Vetcheslar Rainida, sous-chef, qui, accompagnés de M. Delarue, consul de Serbie à Bordeaux, ont exprimé au représentant du gouvernement tous leurs remerciements pour l'accueil qu'ils ont reçu dans le département de la Gironde.

Aux Alliés de Tourny

Une foule énorme a applaudi mardi soir le concert d'adieux donné par les musiciens serbes. L'exécution, à la fin de l'audition, de l'Hymne serbe et de la « Marsellaise » a soulevé un enthousiasme indescriptible.

La population bordelaise gardera le meilleur souvenir du séjour, hélas trop court, de la musique royale, qui lui a permis d'ailleurs de prouver à nos alliés combien ils sont aimés en France.

Les Serbes quitteront mercredi matin Bordeaux pour Toulouse, où ils donneront deux concerts; ils se dirigeront ensuite sur Orange et Toulon.

Ligue antiallemande

Conférence

L'utilité de cette Ligue se fait de plus en plus sentir. Aussi, chaque jour, voit-elle venir de nouveaux et nombreux adhérents. L'adhésion à ce groupe patriotique doit être considérée comme une obligation. Elle prouve tout le mépris pour la horde sauvage et l'ardent désir de voir, après la guerre, notre cher pays occuper dans le monde, au point de vue commercial et industriel, une des premières places; de même qu'il a toujours été à la tête de la civilisation.

Une conférence sera donnée par les soins de la Ligue, sous le patronage de M. le Maire de Bordeaux et du Conseil municipal de notre ville, le jeudi 9 novembre prochain à huit heures du soir, à l'Athénée, et sous la présidence de M. le docteur Mauriac, premier adjoint au maire de Bordeaux. Le conférencier, M. Georges Blondel, professeur à l'Ecole des Sciences morales et poli-

tiques et à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, dira : « Comment l'Allemagne cherchait à envahir le monde. » S'adresser, pour adhésions et renseignements, à M. Charles Surget, délégué, 24, rue Louis-Mie.

A l'Ordre du Corps d'Armée

Notre collaborateur Henri Herbert, parti de Bordeaux, à la mobilisation, dans l'armée territoriale, a été versé dans un régiment d'active où, depuis de nombreux mois, sans souci du danger, il fait vaillamment son devoir en première ligne.

Il vient d'être l'objet de la très belle citation suivante à l'ordre du corps d'armée. Nous sommes heureux, en la reproduisant, d'adresser nos plus sincères félicitations au vaillant soldat qui l'a méritée :

« Le général commandant le groupement... cite à l'ordre du corps d'armée le soldat Henri Herbert, du 344e régiment d'infanterie :

« Agent de liaison d'une énergie et d'un courage remarquables. Ayant obtenu une permission, a refusé d'en profiter dès qu'il a vu que son bataillon partait le lendemain pour un poste dangereux. Resté à maintes reprises par des obus, a trouvé le courage et la force d'aider à transporter des camarades blessés. »

Ajoutons que, depuis qu'il a été l'objet de cette citation, Henri Herbert a été blessé d'un éclat d'obus à une main et qu'il a eu une côte fracturée. Malgré cela, il a continué son service.

Citation à l'Ordre

Nous reproduisons avec un réel plaisir la belle citation suivante à l'ordre du régiment dont vient d'être l'objet notre excellent confrère de « Sports », M. Alban Roy, rédacteur à la préfecture de la Gironde et fut un des « sprinters » cyclistes les plus réputés du Sud-Ouest.

Alban-Jean Roy, soldat à la 17e compagnie du 344e d'infanterie : « Agent de liaison, d'un courage et d'un dévouement remarquables, s'est particulièrement distingué dans un secteur difficile, où, sous les plus forts bombardements, il a assuré, d'une façon parfaite, la liaison entre sa compagnie et le chef de bataillon. Blessé à la main, a repris ses fonctions sans service après un pansement sommaire. »

« Est cité à l'ordre du corps d'armée le médecin aide-major Charles-Henri Pommerehne, du 3e régiment mixte de zouaves et de tirailleurs. « Médecin de bataillon plein de zèle et de dévouement. S'est fait remarquer, au cours des journées du 5 au 16 septembre, par son sang-froid et son haut sentiment du devoir. A fait preuve d'un courage au-dessus de tout égoïsme en suivant la progression de l'attaque et en blessant les blessés sans se soucier de barrage. Déjà cité à l'ordre de la division et de l'armée. »

C'est la troisième citation méritée par ce vaillant docteur dont la famille est aussi comblée que celle de Bordeaux.

« Est cité à l'ordre de la division, Gaston-Eugène Peyre, lieutenant au 6e régiment d'infanterie : « Au combat d'Origny-Sainte-Benoîte, le 29 août 1914, a pris, étant blessé à la tête, le commandement de la compagnie, son capitaine étant blessé plus grièvement. A maintenu ses hommes avec calme, puis a assuré la retraite vers le gros du régiment, l'ordre de repli ayant été donné. A été une seconde fois blessé à la main et à la cuisse gauche. »

Le lieutenant Peyre est ancien surveillant au lycée de Bordeaux et ancien élève de la Faculté des lettres de cette ville.

Le lieutenant-colonel commandant la 104e territoriale cite à l'ordre du régiment Gérard-Jean Dumur, médecin auxiliaire du 3e bataillon :

« A tenu une conduite exemplaire pendant les opérations des 24, 25, 26 et 27 août 1915. S'est constamment tenu aux postes les plus périlleux avec un parfait mépris du danger pour assurer des soins aux victimes d'un bombardement. »

M. Gérard Dumur est le fils de M. Dumur, le sympathique médecin des hôpitaux de Bordeaux.

Du calme, s. v. p.!

On nous signale quotidiennement des incidents, et parfois même des accidents, qui seraient dus à la nervosité de certaines conductrices de tramways. On nous en indique encore aujourd'hui trois dont auraient été victimes une de nos plus sympathiques artistes bordelaises, Mme L..., une autre charmante artiste et une brave ménagère. Toutes trois ont été blessées, sans gravité fort heureusement, les conductrices, affirmant qu'elles ont donné le signal de départ avant de s'être assurées que les voyageurs étaient complètement montés sur la voiture, et ayant même eu une attitude peu conforme à leurs devoirs.

Nous savons certes que parfois le public n'est pas patient, et que les conductrices de tramways ont fort à faire. Il importe cependant que celles qui exercent leurs fonctions le fassent avec calme et qu'elles soient certainement recommandées par la Compagnie. Nous sommes persuadés qu'il suffira de signaler ces faits à l'administration des T. E. O. B. pour qu'elle y mette fin, car ils sont préjudiciables non seulement aux voyageurs, mais à la Compagnie elle-même et à son personnel, dont l'immense majorité assure le service avec un souci de ses devoirs et un dévouement que nous nous plaignons à reconnaître.

Du Gaz S. V. P.

Les habitants des allées Damour et des voies limitrophes se plaignent amèrement de l'insuffisance de gaz dans leur quartier, et, par suite, de la difficulté qu'ils éprouvent à se chauffer et à s'éclairer. Nous espérons qu'il suffira de signaler cet état de choses fâcheux à la Compagnie du gaz pour qu'elle veuille bien y porter remède.

FAITS DIVERS

Le Revolver dans une Eglise

Lundi après-midi, dans l'ombre silencieuse de l'église Sainte-Croix, deux malfaiteurs, profitant du recueillement de quelques fidèles agenouillés près d'eux, se mettaient en devoir de dévaliser un des troncs de la Belgique religieuse. Ils s'appliquaient à la besogne, quand un bruit de pas résonna sous les voûtes. C'était M. Herd Descamps, sacristain de la paroisse, qui, vaquant à ses occupations, s'approchait des dévaliseurs de troncs.

Ceux-ci, craignant d'être surpris, s'éloignèrent rapidement, si rapidement même que ce départ avait l'air d'une fuite. Le sacristain en conçut des soupçons. Il hâta le pas. Les voleurs s'enfuyaient alors en courant, poursuivis par M. Descamps.

L'un d'eux allait être rejoint par le sacristain. Tirant un revolver de sa poche, il en dirigea le canon vers M. Descamps, et pressa la détente. La détonation déchira le silence de l'église, mais le sacristain ne fut, fort heureusement, pas atteint. Cependant,

les deux dévaliseurs de troncs avaient réussi à fuir. On les recherche.

Mort subite

Mardi après-midi, vers deux heures trente, M. Gustave Tesmoingt, âgé de soixante-cinq ans, négociant, demeurant rue Berruer, à Saint-Augustin, est mort subitement, place Pierre-Lafitte.

L'ambulance des pompiers a transporté le corps du défunt à son domicile.

Surveillez vos Enfants

M. Pélatant, commissaire central, voulant mettre fin au vagabondage de certains enfants, qui, au lieu de fréquenter l'école, préfèrent faire l'école buissonnière à l'insu de leurs parents, a fait opérer une rafle lundi après-midi, au champ de foire; elle a amené la cueillette de vingt-trois enfants de cinq à douze ans.

Après une verte semonce, les enfants ont été remis à leurs parents, qui ont été invités à les mieux surveiller.

Est-ce un Suicide?

Dimanche matin, vers six heures, un charretier de la commune de Castres découvrait, sur la voie ferrée, au kilomètre n. 19, entre les stations Beautiran et Portets, le corps d'un homme dont la tête, écrasée, avait été détachée du tronc.

La gendarmerie de Castres, prévenue, se rendit sur les lieux. L'enquête a établi que le malheureux, qui aurait été aperçu traversant la voie quelques heures auparavant, se nommait André Desclaux, mobilisé au 156e train des équipages, en subsistance au 853e d'infanterie; il était permissionnaire de sept jours et habitait chez sa sœur, Mme veuve Massip, domiciliée à Castres.

On ne sait si André Desclaux a été victime d'un accident ou s'il s'agit d'un suicide.

PETITE CHRONIQUE

On a volé : Un paquet de papiers divers, parmi lesquels sept reconnaissances du Mont-de-Piétié et un billet de banque de 50 fr. dans la chambre de Mme veuve Arène, 18, rue Saint-Jean.

La targette était solide. — Des malfaiteurs ont tenté de pénétrer, à l'aide de fausses clés, dans la nuit de dimanche à lundi, dans les appartements de Mme Yvonne Maunier, 32, cité René. La serrure de la porte d'entrée joua, mais une targette intérieure résista à tous leurs efforts, les empêchant ainsi de mettre leur projet à exécution.

Un faux médaillé. — Au cours d'une rafle, dans la nuit de lundi, trois individus : Louis B..., Louis G... et Victor B... ont été arrêtés pour vagabondage. Le premier, sans doute pour inspirer confiance, portait à la boutonnière de son veston les rubans de la médaille militaire, de la croix de guerre, avec palmes et de la médaille coloniale.

Procès-verbal a été dressé contre une blanchisseuse, qui aurait gardé depuis trois mois une certaine quantité de linges évalués à 60 fr., au préjudice de M. Amédée Lafitte, garçon coiffeur, 5, rue Dudon.

Une chute de bicyclette. — Passant à vélo sur le pont de pierre, Mme Adrienne Pâques est tombée en voulant éviter un camion, et a été atteinte par la remorque d'un tramway. Blessée à la main droite et contusionnée légèrement sur diverses parties du corps, Mme Pâques a été soignée au poste de police voisin et a pu continuer son chemin.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller CAMBOURS

Attentats à la Pudeur

Ce sont encore deux affaires d'attentat à la pudeur sans violence qui sont soumises mardi au jury.

La première, appelée à l'audience du matin, amène sur le banc des accusés Augustin-René Gagné, manoeuvre, âgé de cinquante-sept ans, domicilié à Bordeaux, rue Courbin, 7 ; il est veuf et père d'une fillette de douze ans. On lui reproche un attentat commis, au mois de juin, à Bordeaux, sur un enfant de douze ans.

Le voile du huis-clos couvre les débats. Requête : M. l'avocat général Bruneaud ; plaidé : M. Sosthène.

Sur verdict négatif, Augustin Gagné est acquitté.

L'accusé jugé à l'audience de l'après-midi est un garçon de café nommé Marcel Labatut, âgé de 19 ans, domicilié à Bordeaux, rue Bouffard.

Le 23 juin dernier, il avait été embauché par M. Féné, de Bassens, qui, le soir venu, lui prêta sur sa demande une bicyclette pour se rendre à Bordeaux, où il devait aller chercher son linge et ses vêtements.

Arrivé à Bordeaux, Labatut vendit la bicyclette pour 60 fr.; ensuite, rencontrant une fillette de six ans, il committit l'attentat à la pudeur qui l'amène devant le jury.

Requête M. l'avocat général Bruneaud ; plaidé Me Linas.

Le jury rapporte un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes. En conséquence, la cour condamne Marcel Labatut à cinq ans de réclusion.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. de LAFON de JEAN-VERDIÈRE, Juge

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mardi, le tribunal a condamné :

— A huit mois d'emprisonnement, Octavie Marty, 19 ans, rue de Galles, arrêtée pour avoir frappé d'un coup de couteau un soldat en permission.

— A trois mois de prison, Emile Defaye, 47 ans, rue Rougier, et Juan Hermida, 50 ans, rue Courpin, surpris en flagrant délit de vol de vin sur les quais.

— A huit mois d'emprisonnement, Paul Andinet, 36 ans, place Dormoy, qui, appréhendé par un agent parce qu'il s'était opposé à l'arrestation d'une fille, fut trouvé porteur de 280 grammes de café et de cacao que l'on estime provenir de vol. Andinet, qui s'était dit employé municipal des poids publics, était un employé auxiliaire occasionnel, payé à la journée, ni commissionné ni assermenté et, par conséquent, ne faisant pas partie du personnel réglementaire de ce service.

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. le conseiller DAVID

Dans son audience du 8 juillet dernier, le tribunal correctionnel de Bordeaux avait condamné à vingt jours de prison la

femme Marie Bouvart, née Robert, inculpée d'abus de confiance.

Sur appel, la quatrième Chambre de la Cour a, dans son audience de mardi, accordé à Marie Bouvart le bénéfice de la loi Bérenger.

Annuaire de la Gironde

POUR 1917

MM. les Négociants, Commerçants, Industriels, Propriétaires, Rentiers, etc., qui auraient changé de domicile ou qui seraient sur le point d'en changer, sont priés de faire parvenir leur nouvelle adresse, en ayant soin d'indiquer l'ancienne, à la direction de l'ANNUAIRE, rue de Cheverus, 6, ledit annuaire étant à la veille d'être imprimé.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

Grande saison lyrique. — « Carmen », avec Lise Charny et Edmond Clément. — Location ouverte de dix heures à sept heures, pour la grande soirée de gala du vendredi 27 octobre, inauguration des représentations lyriques, avec le précieux concours de Mme Lise Charny, de l'Opéra, et de M. Edmond Clément, de l'Opéra-Comique; Mlle Yvonne Broilher, de l'Opéra-Comique; M. Ghasné, de l'Opéra-Comique. Reprise de « Carmen ». Places : 1 fr. 50, 2 fr. 25, 3 fr. 25, 4 fr., 6 fr. 50 le fauteuil. On loue par correspondance et par téléphone 17-55.

Théâtre des Bouffes

Ouverture de la saison lyrique 1916-1917 : Les Cloches de Corneville. — Samedi et dimanche (matinée et soirée), pour l'inauguration de la saison d'hiver 1916-1917 l'opéra-comique célèbre de Robert Planquette, avec F. Garuso, A. Champeau, Alice Kervan, Jean Cédès, René Gany, Paul Arnou, Au troisième acte, « la Cueillette des Pommes », grand divertissement réglé par M. Belloni, dansé par Dina Lorenzi, Rose Fourrier, Yvonne Vallée, et seize dames du corps de ballet. Chœurs et orchestre de cinquante exécutants, sous la direction de M. Etienne Bardou. On loue au Théâtre-Français, de dix heures à sept heures du soir. Téléphone 17-55.

Apollo-Théâtre

« Le Maître de Forges », avec Jeanne Hading. — Vendredi, samedi et dimanche (en matinée et en soirée), quatre représentations de Jeanne Hading, la célèbre comédienne, qui vient entourée d'une troupe remarquable, interpréter « le Maître de Forges », de Georges Ohnet. Jeanne Hading jouera le rôle de Claire de Beaulieu, qui sera créée; M. Bouille, du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, jouera le rôle de Philippe Derby. Places, de 1 fr. 25 à 4 fr. 50 le fauteuil; promenoirs, 2 fr. Location au Théâtre-Français, de dix heures à sept heures. Téléphone 17-55.

Cours de Chant

Notre sympathique concitoyen M. Maxime Vivand, de l'Opéra-Comique, nous prie de dire qu'il a repris ses leçons de chant et de déclamation lyrique. Pour renseignements, s'adresser 75, rue Turenne.

La Foire

Cirque Rancy

Eldid a débuté lundi devant une salle comble. Son numéro, présenté avec simplicité, a fait frissonner les spectateurs. Eldid évolue à bicyclette sur une étroite plateforme, à huit mètres de hauteur, et défie les lois de la pesanteur avec une audace invraisemblable. Tous les amateurs d'émotions fortes vont voir Eldid, qui renouvelera chaque jour le triomphe qu'il a obtenu lundi.

Il est superflu de faire l'éloge du reste de la troupe, qui a déjà fait ses preuves. Les Pissardi sont toujours chaleureusement applaudis, ainsi que la gracieuse Lakita, la troupe russe Saschoff, les Marceais Sicy Tehars, MM. Jean Houcke, André Rancy, etc., etc.

CINÉMAS

Cinéma Géant du Théâtre-Français

« L'Armée anglaise combattant en France » (films officiels de guerre). — Tous les jours, de dix heures à deux heures et demi, soirée à huit heures et demi, « L'Armée anglaise combattant en France », film officiel anglais de l'offensive de la Somme, qui nous montre le rôle que joue l'Angleterre dans la guerre, avec ses nouvelles armées, qui combattent et meurent aux côtés des poilus français, pour le droit et la liberté; la dernière inspection en France de lord Kitchener, le roi George V, visitant le champ de bataille de Mametz, et ses entretiens historiques avec M. Poincaré, le général Joffre et le roi Albert Ier. Pour commencer le spectacle, le film de propagande : « Souscrivez à l'Emprunt », film d'actualité. Orchestre de quinze musiciens, sous la direction du lieutenant Simmons, spécialement autorisé pour diriger l'exécution musicale dont il est l'auteur. Places, de 0 fr. 50 à 2 fr.

SPORTS

FOOTBALL RUGBY

RESULTATS DE DIMANCHE. — A Langon : le Stade-Union Langon-Saint-Macaire (1) bat Rugby-Club bordelais (1), par 6 points à zéro. Au bordelais : Le Cercle athlétique bordelais (1) a battu le Rugby-Club bordelais (2), par 6 points à 3. Le C. A. B. nous avait indiqué que son équipe avait battu la première du R. C. B., ce qui est inexact, celle-ci jouant le même jour à Langon.



BOURSE DE BORDEAUX

du 17 octobre 1915

Au comptant : Chemins de fer de l'Etat 4 % 1912-1913, 359. — Obligations de la Ville de Paris 1865, 524; dito 1890-Métropolitain, 305; dito 1904-Métropolitain, 316. — Obligations communales 1890, 453; dito communales 18

La Fiancée de Bruges PAR R. FLORIGNI et Ch. VAYRE

TROISIEME PARTIE Un Grand Blessé V L'Apparition (suite.) — Adieu? répéta le malade comme un écho.

freindre les ordres de M. de Kermeur. Songez donc, si vous étiez plus malade par ma faute! On m'interdirait de revenir... je ne pourrais plus vous voir.

blessés, les prisonniers allemands attendus seulement dans deux jours. Alors, Odile, terrifiée, dut s'appuyer contre le mur pour ne pas tomber.

ces ressorts mystérieux qui nous échappent et sur lesquels nous n'avons pas de prise. Je l'ai éprouvé. Mlle van Missen le guérira.

par la Hollande, leur faite en Angleterre. Mais cecl, André et Jean de Rivers le savaient.

ÉTAT CIVIL DECEDES du 17 octobre Elisabeth Foulquié, 10 ans, rue de Morcenx, 13.

DEUIL Immédiat: ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX A la Dame Blanche, 109, 6093 Victor-Bugo, téléphone 1019

CONVOIS FUNEBRES du 18 octobre Dans les paroisses: Ste-Geneviève: 7 h. 45, Mlle A. Foulquié, rue de Morcenx, 13.

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Raoul Juin, Mlle Pierre et Jacques Juin, Mme veuve O. Béziat, M. D. Juin, M. E. Juin, Mme veuve J. Béziat et sa fille, M. et Mme Eug. Valadié et leur fils, M. et Mme Ph. Dupuy et leurs enfants.

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Gay, Mme veuve Avril, M. et Mme J. Villeraque et leurs enfants, M. Avril (au front) et Mme Avril, Mme veuve Gay et son fils, les familles Bézus, Borie et Gobineau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Gay, Mme veuve Avril, M. et Mme J. Villeraque et leurs enfants, M. Avril (au front) et Mme Avril, Mme veuve Gay et son fils, les familles Bézus, Borie et Gobineau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Gay, Mme veuve Avril, M. et Mme J. Villeraque et leurs enfants, M. Avril (au front) et Mme Avril, Mme veuve Gay et son fils, les familles Bézus, Borie et Gobineau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

CONVOI FUNEBRE Mme veuve Joanny Coulon, les familles Privat, Pudepèce, Falloires et Lapeyre prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de M. Joanny COULON, ex-adjoint au Maire, décoré de la médaille militaire, leur époux, père, beau-frère, oncle et neveu, qui auront lieu le jeudi 19 courant, en l'église St-Martin de Pessac.

CONVOI FUNEBRE Mme veuve Georges Waroquet, Mme veuve Eugène Waroquet (de Paris), Mme veuve Didier Guillot, Mme Brown, M. Daniel Brown (au front) et leurs enfants, les familles Le Faucheur, Ballière, de Bellegarde, Duhot et Hubert, M. Maurice Pérpère ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Roger WAROQUET, sous-lieutenant au 118^e d'artillerie lourde, décoré de la croix de guerre, décédé à l'hôpital 50, de Paris, à l'âge de 22 ans, leur fils, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami.

ERRATUM Aux noms des familles figurant dans le convoi de Mlle Louise BARRERE, paru hier, il convient d'ajouter celui de la famille Saccisou.

AVIS DE DECES Les familles de Lempdes, de Lenclos, Senéges et leurs alliés ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Maurice-Frantz de LENCLOS, sergent au 8^e régiment d'infanterie, blessé à Thiaumont le 3 août, mort en Allemagne des suites de ses blessures, à l'âge de 33 ans, le 20 septembre 1916.

AVIS DE DECES ET MESSE M. et Mme Georges Bassou et leur fils, Mlle D. Vernis, M. et Mme Isidore Vernis et leurs enfants, M. et Mme Armand Bassou et leur fille, les familles Virois, Bassou-Malaper, Guillot, Léon Bassou, Bidon, Doyer et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Louis BASSOU, maréchal des logis au 8^e d'artillerie, mort au champ d'honneur, le 12 septembre 1916, à l'âge de 22 ans, leur fils, frère, neveu, cousin.

AVIS DE DECES ET MESSE M. et Mme Georges Bassou et leur fils, Mlle D. Vernis, M. et Mme Isidore Vernis et leurs enfants, M. et Mme Armand Bassou et leur fille, les familles Virois, Bassou-Malaper, Guillot, Léon Bassou, Bidon, Doyer et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Louis BASSOU, maréchal des logis au 8^e d'artillerie, mort au champ d'honneur, le 12 septembre 1916, à l'âge de 22 ans, leur fils, frère, neveu, cousin.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui seront dites le 18 octobre dans l'église Saint-Seurin seront offertes pour le repos de l'âme de M. Jean-Edouard VERGÈS. La famille assistera à celle de dix heures.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui seront dites le 19 octobre seront offertes pour le repos de l'âme de Fernand TURREL, sergent au 17^e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, mort au champ d'honneur le 19 octobre 1915. La famille assistera à celle de dix heures.

FARINE LACTÉE NESTLÉ La Boîte 1'95 Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Epiciers. Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

LA CAPITALISATION Société anonyme (fondée en 1888) Entrepris privée assujettie au contrôle de l'Etat Capital social: 5 millions. Réserves: 50 millions Capitaux payés: 17 millions 1/2. 3, Rue Louis-le-Grand, 3 - PARIS

Depuis le début des hostilités, La Capitalisation n'a pas un seul jour interrompu ses opérations; ses tirages (publiés par La Petite Gironde) ont eu lieu exactement chaque mois.

BOURDEAUX, 17 octobre Montés en rade: Château-Lafitte, st. fr., c. Maestri, de Dunkerque.

Aux appointements: Narowdale, st. ang., c. X... René-Marthe, st. fr., c. X... d'Angleterre Peniston, st. ang., c. X... d'Amérique. Thérèse, st. fr., c. X... d'Angleterre.

BLAYE, 17 octobre Mouillés sur rade: Silvershell, st. am., c. X... de New-York (avec pétrole). Brel, st. norv., c. X... d'Angleterre.

PAULLAC, 17 octobre Montent: City-of-Stockholm, st. ang., c. X... Stawn, st. norv., c. X... d'Angleterre. Henri, dundee fr., c. X... de Saint-Nazaire.

Aux appointements: Duquesne, tr.-m. fr., c. X... Buffon, tr.-m. fr., c. X... d'Australie. Mary, st. ang., c. X...

Blanche, 4-m. fr., c. X... de Taltal. St-André, st. fr., c. X... de New-York. Flandre, st. fr., c. X...

Rade de montée: La-Touraine, tr.-m. fr., c. X... Jeannette, tr.-m. fr., c. X... Lauriston, 4-m. norv., c. X... de Taltal. Algeriana, st. arg., c. X... du Canada Djerw, st. norv., c. X... de Newport.

LE JEUDI 26 OCTOBRE LA GUERRE AÉRIENNE ILLUSTRÉE dans son PREMIER NUMÉRO commencera le récit de L'Extraordinaire Aventure DU Sous-Lieutenant MÉTAIRIE

En vente partout le Jeudi. — Le n°: 50 C¹⁰⁰ L'Édition Française Illustrée 30, Rue de Provence - Paris

LA TEMPÉRATURE Situation générale du 17 octobre Bureau central météorologique de Paris Des pluies sont tombées sur le nord et l'ouest de l'Europe ainsi qu'en Italie.

LEmprunt de Marseille Marseille, 16 octobre. — Il a été procédé, cette après-midi, à l'hôtel de ville, au tirage de l'Emprunt de 89 millions de la ville de Marseille.

Les quatre numéros suivants sont sortis remboursables à 100,000 francs: 155.373 74.974 100.530 69.942

Les dix numéros suivants sont sortis remboursables à 1,000 francs: 250.736 188.648 69.619 187.973 41.185 42.142 64.740 129.565 233.935 108.914

Haine Eternelle Par Charles MÉROUVEL

TROISIEME PARTIE La Guerre infâme — Je n'avais que toi... Tu t'étais mon seul espoir, mon seul amour... Ta dernière lettre m'avait comblée de joie... Pourtant il me semblait que j'étais un malheur dans ta vie, qu'un jour viendrait où ta tendresse disparaîtrait, effacée par des doutes ou des soupçons qu'en vain je tenterais d'écarter.

visage blême, couronné d'une masse de cheveux dorés. La main que Jean pressait dans les siennes était moite et fébrile; le pouls battait en désordre.

Vainement le mari, à ses genoux, lui murmurait des paroles d'ardent amour. Tout près des lèvres de la malheureuse jeune femme, il lui criait: — Je t'aime, je t'adore, ma chère Frida, je n'aimerais jamais que toi... Que parles-tu de mourir?... C'est une épreuve, n'est-ce pas?... Je ne veux pas que tu meures, moi... Que deviendrais-je?...

Et mille folles délirantes... Elle devait les entendre, car un rayon de joie éclaira son visage et releva ses lèvres toujours plus pâles, d'un rose qui allait en s'éteignant comme un leur mourante. Doucement, dans un suprême effort, les bras de Frida se tendirent vers lui.

Ses dents se seraient comme si elle eût voulu écarter tout remède à l'aide duquel on eût tenté de la sauver. La présence du verre ne laissait cependant aucun doute sur la nature du poison dont elle avait fait le sinistre usage.

Tous les efforts furent vains. Bientôt le dernier soupir s'exhala des lèvres de celle qui avait été une créature d'une beauté si triomphante, si bien faite pour exciter les plus folles et les plus fatales passions.

Pendant quelques heures, Jean de Brault voulut rester seul auprès d'elle. Peu à peu, les traits, décomposés d'abord par ce qu'on appelait jadis les affres de la mort, avaient repris leur charme et étaient empreints de la sérénité que donne le repos éternel.

Dans cette visite nocturne, que voulait-il? La supplier encore, tenter de l'étourdir avec ses promesses, et sur son refus, désespérant de vaincre sa résistance, il avait dû, pour l'accabler, lui crier dans sa lâche vengeance: — C'est toi que tu aimes... Eh bien! tu ne le reverras plus... Il est mort!

Et il s'était enfilé après lui avoir lancé au cœur cette flèche empoisonnée! Debout, les bras croisés sur sa poitrine, immobile devant ce lit mortuaire, sur lequel reposait l'infortunée victime, presque aussi blanche qu'un suaire, l'officier demeura un instant irrésolu.

Il lui en coûtait de la quitter. Devant ce cadavre de la femme si troublante qui s'était donnée à lui tout entière et sans réserve, sans encourir jamais l'ombre d'un reproche, il regrettait amèrement de ne l'avoir pas traitée avec assez de tendresse et de n'avoir pas estimé à sa valeur le chef-d'œuvre de Dieu, maintenant brisé.

Puis, ces dernières dispositions prises, l'agenouillée près d'elle et murmurant quelques prières, avec sa foi de catholique de bonne race. Puis il se redressa, mit un long baiser au front déjà glacé de celle qui s'était appelée Frida, contempla une dernière fois, d'un regard volé de larmes, ses traits qui semblaient si triomphants, pressa dans ses mains les mains froides de la pauvre innocente, et s'éteignit le cœur déchiré par une poignante émotion.

Quelques minutes après, il galopait vers Pierrefonds. Un flot de pensées tumultueuses s'agitaient dans sa tête en feu. Un roustre, ce Prater!

Infébrile dans sa haine, capable des plus tristes et des plus ténébreuses, des perfidies les plus féroces, d'atrocités qu'un sauvage de la pampa indienne eût réprouvées. Quel châtiment, si infernal fut-il, eût été trop cruel pour lui!

MALADIES DE LA FEMME

LA METRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les Femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Agueurs, Vomissements, aux Migraines aux idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans le bas ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE de l'abbé SOURY guérit sûrement mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (1 fr. 50 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE de l'abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'abbé SOURY toutes Pharmacies 4 francs le flacon; 4 fr. 60 franco, les 3 flacons franco gare contre mandat-poste 12 francs adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen

(Notice contenant renseignements gratuits)

606 VOIES URINAIRES.

La SYPHILIS ne guérit pas par injections de 606. Guérison contrôlée par l'analyse chimique. (Bénédictin de Vaux-crenault). CHIMIQUE WASSERMANN, r. Vital-Carès, 23, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

606 PLAIES

Ulcères, Eczéma, Variqueuses, Maladies de la Peau.

TRAITEMENT VÉGÉTAL D'WOLF

M. A. PASSERIEUX (E.S.I.), Spécialiste 40 Rue des Fossés, à BORDEAUX

606 10, rue Margaux, Bordeaux

Syphilis, Blennorrhagie, Métrites, Rétrécissements

la Chicorée CAOUA

pour compléter son succès

est aussi vendue en paquet de 0.10

BARRIQUES neuves 1re qual. bonnes condit. Ecrire PASTOR, Agence Havas.

BARRIQUES et demi-muids à v. ou échanger contre vin nouveau, Jarry, forger, Grésillac, pr. Branne

CHAUFFEURS de chaudières à vapeur, gros ou petits, sont demandés à la Cie des Tramways de Bordeaux, rue du Commandant-Marchand. - S'y adresser.

Zèbre mono, conduite libre à v. A. Augis, 26, r. Judaïque, Bx.

Moteur à gaz Niel 1 HP 1/2 à v. M.A. Augis, 26, r. Judaïque, Bx.

HUILE D'OLIVE douce, vierge, gar. pure, 1re qualité, postal 10 lit. 100 votre gare au reçu mandat, 3000 ou contre remb. 150. Echant. 0.60, et 5 lit. 12. Mlle Maurin Cinq Avenues Marseille.

POUR louer appartement ou meuble, commode ou emploi, lisez la Feuille d'Annonces en vente dans tous les kiosques.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS VOLIERS, PERSIENNES FER ALBAUX LAMES BOIS MONTE-CHARGES, Réparations PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE SOCIÉTÉ GUTENBERG 35 à 41, rue des Sablières.

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

MAISON à vendre, 10 p., jn, Aog. p. 19,000 fr. Prop. à Cenon p. trains, chalet 6 p., ombre, px 16,000 fr., coté 20,000 fr. Ecr. Bru, Ag. Havas.

SOYONS ÉCONOMES. Pourquoi payer cher ailleurs ce que vous avez à bon compte, 30, all. Tourny, Mach. à écrire toutes marq.: Underwood, Remington, Smith.

Pêcheurs à la ligne. - Envoyez mandat 6 fr. et recevrez la ceinture du pêcheur « La Pratique », brev. s. g. d. g. Avec elle, on a les mains tout lib. Martineau, fabricant, à Villemaubert (Sne)

Valeur Bourse cotée doit monter rapidement, sera indiquée à qui assurera une part dans bénéf. réalisés. Ecrire Boyl, Ag. Havas.

Barriq. bordel. à vend. Facilité paiement, Ec. Lagarde, Havas

COMMENT devenir sténo-dactylographe des meilleures conditions? Inter-Office, 52, allées de Tourny, Langues vivantes: allemand, anglais, espagnol. Renseignements gratuits.

Demande jeune fille dans sa famille pr. bains à v. R.-V.-Carles.

DOUVES chène lr choix à vendre. Adresse bur. du journal.

66 VIN NOUVEAU 66 au 27, r. Peyronnet 66 au VINICOLE NOUVELLE

Poches en Papier Nouvelle augmentation des tarifs Travail facile, avantageux, sain surtout, pour fillettes de 13 ans et au-dessus. - ON GAGNE DE SUITE. - Egalement, des ouvrières sont demandées, 18, r. Dom-Devienne, près la gare du Midi, apprentis garçons de 13 ans et au-dessus payés.

FOUDRES et FUTAILLES à bons prix S'adresser Maison ARMAND frères, à BERGERAC.

J'ACHETE TOUT: meuble, linge, plume, vestiaire, bicyclette, débarras après décès et cause départ. MASSEZ, c. Cicé, 26, Bdx.

VIN NOUVEAU 98, quai de Paludate, Bordeaux.

Moteurs électriques Force, Lumière **M. FONTANAUD** 91 bis, rue Ste-Croix, Bordeaux Spécialité de Rebobinages tous systèmes, continu, altern. VENTE, ACHAT, LOCATION Téléphone 509

Journal BOIS ET CHARBONS. MONITEUR DES SCIERIES, Paris (Xle). Un no. 0 L 50.

CYCLES CLEMENT P. CASTEX 405, bd de Caudéran Bx

Georges Tétard, lauréat de l'Université, professeur, préparateur baccalauréats, français, latin, grec. Prix modérés. 146 bis, rue Naujac, Bordeaux.

Chambre confortable pour plect à terre dans maison particulière, plein centre. - Ecrire Durand, Agence Havas Bordeaux.

P. BOUDOU courtier, Saint-sac, achète toute quantité blanc et rouge, fournit barriques et argent de suite.

2° AVIS Les époux Gontier ont vendu leur bar, 47, rue Fondaudou, aux époux P. Oppos. ser. rec. au bur. de M. Lalanne, 109, rue Ste-Catherine.

VENTE DE BEAUX LIGOTS Gros, détail, 5, r. des Palanques.

JEUNE FEMME distinguée, bonnes références, désire emploi commerce facile, ville d'eau ou autre, petit prix. Mlle Duport, 22, rue Napoléon, 22, Bordx.

LA CHASSE

Chasse-t-on, ou ne chasse-t-on pas? Chasse au lapin... ou chasse au boche?

25 Dessins amusants, spirituels des maîtres du crayon Benjamin RABIER, FABIANO, NAM, DE GASTYNE, HAUTOT, etc., etc.

paraissent dans le n° de **La Baïonnette** de cette semaine seize pages dont huit en couleurs

Le Numéro : 0,25 dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde

Collection complète de **La Baïonnette** en 4 volumes. **Le Volume : 4 FR.** L'Édition Française illustrée 30 rue de Provence, Paris.

VICTIME DE SON ESTOMAC, IL CROIT AUX MIRACLES

Soulagement merveilleux dès la première dose de "MAGNÉSIE BISMURÉE"

Tous ceux qui souffrent de maux d'estomac, de Dyspepsie, Indigestion, Dilatation, etc., et qui ont subi d'indolentes tortures et dépensé leur argent sans obtenir le moindre soulagement, doivent lire ce qu'écrivit M. Wallée et profiter de son expérience vraiment extraordinaire. Lisez ce qu'il écrit :

« Buell, le 9 mai 1916.

« Je ne croyais pas aux miracles, mais je suis heureux de vous affirmer que j'en ai constaté l'existence en faisant usage de votre précieuse « Magnésie Bismurée » dont je me sers après mes deux principaux repas. Je souffre depuis très longtemps d'une affection d'estomac que les nombreux médecins que j'ai consultés ont qualifiée, les uns, Dilatation; les autres, Dyspepsie. Il y a trois semaines, n'y tenant plus, souffrant d'algèbres acides, de renvois, vomissant plusieurs fois par jour, tourmenté, surtout la nuit, par des crises caractérisées sous la forme de crampes d'estomac intolérables, j'allai consulter un spécialiste à Paris. Punctuellement pendant quinze jours, je suivis le traitement, rien n'y fit, j'allais de pis en pis, quand, sur le conseil d'un de mes amis, je fis usage de la « Magnésie Bismurée ». Je dois vous dire qu'à ce moment, je n'étais plus que l'ombre de moi-même, et puis vous affirmer que dès la première dose, je sentis comme par enchantement un soulagement immédiat. J'ai continué, je suis à mon deuxième flacon et ne ressens plus aucune douleur, j'ai mangé avec appétit et n'ai pas rendu depuis la première prise, c'est le paradis relativement à l'enfer passé. Si cette lettre peut vous servir d'attestation, je vous autorise à publier mon nom et, au contraire, serais heureux de fournir à ceux qui souffrent d'un exemple et une preuve qu'il ne faut jamais désespérer.

« Signé: WALLÉE »

L'expérience de M. Wallée est celle de beaucoup d'autres. Des milliers de personnes, atteintes de dyspepsies chroniques, qui sont aujourd'hui en excellente santé, fortes, et peuvent absorber trois bons repas par jour sans éprouver aucune suite fâcheuse, attestent les qualités merveilleuses de la « Magnésie Bismurée », le remède universellement reconnu comme le plus efficace contre les maux d'estomac. Ne portez que votre cas ait été considéré comme exceptionnel; vous pouvez essayer la « Magnésie Bismurée » en tenant compte de cette garantie qui est claire et sans équivoque; votre argent sera remboursé si vous n'éprouvez pas de café dans un peu d'eau après le repas et vous soulagement et vous savez seul juge. Cette garantie absolue est donnée avec chaque flacon.

"MAGNÉSIE BISMURÉE" (Marque déposée)

Le remède garanti contre tous maux d'estomac, est en vente chez tous les pharmaciens sous forme de poudre ou de comprimés à 2 fr. 50 et 4 fr. 50 pour la poudre et 2 fr. et 3 fr. 50 pour les comprimés, et peut être obtenu avec le contrat de garantie à Bordeaux, dans les pharmacies Arbez, 24, place extér. d'Aquitaine; Charbonneau, 6, rue du Palais-Gallien; Grande Pharmacie Saint-Projet, place Saint-Projet; Phlé François, 70, cours d'Alsace-Lorraine; Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine; Pharmacie du Centre, 20, rue Sainte-Catherine.

VOIES URINAIRES

Tous les jours 9 h à 12 et 3 à 6 h. dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discretion. INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux.

Regardez-moi bien

car toute boîte qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES LUMBAGOS, NÉURALGIES, POINTS de CÔTÉ, etc.

Texte de l'Étiquette du Véritable THERMOGÈNE :

« Le THERMOGÈNE, ouate réulsive et résolutive préparée par la Fabrique Française de Panséments antiseptiques de Lille sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté de Médecine de Paris, Pharmacien de 1^{re} classe. - Prix: 1'50.

COUPONS AUSTRO-HONG, BELGE, BRÉSIL, BULGARE, TURC, et autres. TITRES

Achat au comptant

Circulars Renseignements au CREDIT FINANCIER BELGE FRANÇAIS, 50, Rue N.-D. des Victoires, Paris.

UNE BELLE ŒUVRE

Nous signalons la prochaine apparition en fascicules bi-mensuels, d'un splendide ouvrage dont le titre à lui seul exprime avec force et clarté, ce qu'il doit être, ce qu'il sera: **Le Livre de la Fraternité humaine**.

Comme elles le sont dans la mêlée tragique, toutes les classes de la Société y seront confondues: monde militaire (simples soldats, sous-officiers, officiers ou grands chefs), monde religieux, monde artistique et littéraire, monde médical, monde judiciaire, membres de l'Université (enseignement supérieur, secondaire et primaire), monde de la finance, du commerce et de l'industrie, travailleurs de tous ordres, artisans et ouvriers, monde des usines, de la métallurgie, ou des mines, et aussi les femmes admirables, héroïnes civiles qui se sont dévouées pour adoucir les rigueurs du Deau, soigner, panser, consoler, etc., etc.

Le Livre de la Fraternité humaine, c'est l'homme, le monde de reconnaissance et de vénération rendu aux héros qui ont encaissé la grande guerre, c'est le souvenir impérissable transmis aux familles et aux générations futures de leurs traits, de leurs actions d'éclat, de leurs sacrifices les plus étonnants.

Une présentation matérielle de l'ouvrage le rendra digne de l'idée qui l'a fait établir et du but qu'il poursuit; d'innombrables grandes pages et doubles pages en couleurs (reproductions de tableaux, pastels, aquarelles, photographes en couleurs) seront répandues à côté d'un nombre considérable de gravures en noir (quant au texte on peut se faire une idée de ce qu'il doit être lorsqu'il s'agit d'un tel sujet). Le premier fascicule (format in-4) illustré de nombreuses gravures en couleurs, sera mis en vente très incessamment au prix de 1.50 Il est bon de le retenir; chez son libraire ordinaire ou chez l'Éditeur Jules TALLANDIER, 75, rue Dareau (contre timbres ou mandat-poste).

Cette œuvre sera en vente dans les magasins et dépôts de la Petite Gironde

DERNIER CADEAU

Quel est le dernier cadeau d'une mère à son fils partant pour le front? Un flacon de Dentol.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il baigne dans la bouche une sensation de fraîcheur délicate et persistante. Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris. Le DENTOL est un produit français.

Le Dentol suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la Petite Gironde, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7

Jeu 19 octobre 1916, à 1 heure 30, il sera vendu: Chambre en noyer, lavabo, balnéoire fonte émaillée, chauffe-bain, belle table à écrire, armoire lingerie, glaces, gravures, bronze, fontaine en cuivre, lits d'enfant, outils de tonnelier, bicyclettes, etc. M. BARINGOU Priseur.

Maison ZABKA, 27, r. Margaux. Bonnes ouvrières fourreuses, tailleuses, demandées de suite.

PORTEUSE DE PAIN demandée, 81, chemin d'Arès, Bordeaux.

Levure lorraine Produit idéal pour la confection rapide de la pâtisserie des polils. Chez principaux épiciers.

SUPPLÉANTE ayant 8 ans enseignement demande leçons particulières. - S'adresser rue Jules-Mabit, 47, Caudéran.

A V. landaulet de Dion 10 HP, 2e c., parf. état, 6, r. Huguerie.

AUTO Achèterais Delage 4 places, 4 cyl., neuf ou occas. bon état. Prendre adr. jnal.

ON DEM. des porteuses de pain av. République, 45, Caudéran

CHÉVAL FORT à vendre. PEYRAU, 200, avenue Boutaut, Bx.

VACHES holl. à vendre. PEYRAU, avenue Boutaut, 200, Bx

MARIAGE. Mr veuf, 53 ans, 5,000 fr. r. épous. dem. veu ou div. âge et sit. rapp. Ec. Léon, Havas.

OUVRIÈRES dem. 7, rue Eugène-Delacroix.

A V. terrain industriel, raccordé voie ferrée. S'éc. 32, bd Talence

Bons Employés comptables demandés, hommes ou dames, bons appointés. Ne pas écrire, se présenter. Cardé, 33, q. Queyries.

MAISON DE COMMERCE DE VOYAGEURS à la commission pour divulguer combinaison favorisant le développement industriel. Très fortes remises. Succès assuré. Ec. âge et référ. M. Martin, 92, r. République, Rochefort.

ON DEM. un jeune homme pour courses et livraisons au pneu Hutchinson, 4, rue du Château-Trompette. (Bien rétribué).

R.A.T. cl. 89, manoeuvre maçon entrepôt de charbons, dem. perm. mut. p. Bordx. Lafon, chemin d'Arès, 212, à Mérignac.

GARDE DE NUIT demandé pour entrepôt de charbons. Société Coopérative, c. du Raccordement

ON DEM. acheter propr. rapp. cent. ou S.-O. Ranet, Havas.

ON DEMANDE à louer de suite, près Jardin-Public, un étage meublé, comprenant: 2 chambres à coucher, 2 salons, S'adresser de préférence à moins de donner renseignements détaillés, montant du loyer, etc. Ecr à Dubrut, Ag. Havas, Bdx.

ON DEM. garçons de magasin. Bons appointements. Référ. exigées. Ecr. Capus, Havas, Bx.

A V 12,500 un terrain ligne p. industrie, restaurant, hôtel. Camiade, 53, c. Intendance, Bx.

LAINES tricoter dep. 12 kilo, 11, rue Mautrec, Bx.

PERMUTANT dem. par m. d. l'art de campagne territ. cl. 98, en garnison Casablanca, désire rentrer en France. - GROSSELLE, 28, r. du Commerce, Bx.

ANGLAISE est demandée à Paris, pour enfants 2 et 3 ans. S'adresser Mlle Lacombe, villa Izarra, Bayonne.

SE PRESENTER, de 8 à 9 heures du matin, chez Cardé, quai de Queyries, 33, avec années forts, annesses ou muets.

SHAMPOOING. 1 FRANC. Marcel durable, 1 fr. 50. Tintures au Henné, 5 fr. Postiches. Massage facial, 1 fr. Boissière, professeur de coiffure de Paris, 102, rue Judaïque, 102, Bordeaux.

ON DEMANDE des ouvrières pour dedans et dehors, très facile, et une bonne marseuse typo, trav. assuré, 27, r. Buhau.

LEÇONS de coiffure, Ondulations, Marcel, Teintures, Postiches, Manucure, Massage de Beauté, 3 fr. l'h. Diplômes décernés aux élèves méritantes. BOISSIERE, professeur de Paris, 102, rue Judaïque, 102, Bordeaux.

SÈVE CAPILLAIRE RUSSE PORSKA enlève les pellicules et fortifie la chevelure. Succès certain. Le flacon, 3 fr. 50, par poste 4 fr. Dépôt à Bordeaux: MAISON BOISSIERE, 102, rue Judaïque, 102.

A LOUER bel appart 7 pièces avec grandes et claires, eau, gaz, 21, rue Honoré-Tessier.

OUVRIÈRES mécaniciennes, et ajourées demandées, 10, rue des Herbes, 10, Bordeaux.

ON DEM. app. coiffeur payé de suite 60, r. du Jardin-Public.

Perdu foire, sac av. clé. Rap. Sanguinet, 5, Passage-Sarget, Rec.

Perdu samedi, portefeuille arabe contenant photo, 115 fr. Rapp. 37, rue Saint-Remi, Récompense.